



**CONFRONTATIONS
EUROPE**

L'ENGAGEMENT DES JEUNES EN EUROPE : POUR LA VITALITÉ DÉMOCRATIQUE DU CONTINENT

Dossier spécial



Cofinancé par
l'Union européenne



CONFRONTATIONS
EUROPE

**CONFRONTER
LES IDÉES**

**CONSTRUIRE
L'EUROPE**

Les propos tenus dans ce rapport n'engagent que la
responsabilité de leurs auteurs.

SOMMAIRE

Édito	p.04
-------	------

CHAPITRE 1 : LA COMPLÉMENTARITÉ DES PROGRAMMES EN FAVEUR DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES EUROPÉENS

Donner du pouvoir à la prochaine génération : comment l'Union européenne soutient-elle sa jeunesse ?	p.07
Humaniser les politiques publiques européennes, avec les jeunes	p.14
Le Volontariat franco-allemand et son rôle pour les relations franco-allemandes dans une Europe élargie	p.21
Participation des jeunes, citoyenneté active et coopération franco-italienne dans le cadre européen : analyse du Service civil universel italien	p.26

CHAPITRE 2 : L'ENGAGEMENT SUR LE TERRAIN DES JEUNES EUROPÉENS

Le dialogue intergénérationnel comme fondement de la cohésion sociale : le modèle <i>Points4Action</i>	p.36
D'un projet pilote allemand à un mouvement d' <i>alumni</i> européens : comment EuroPeers transforme l'expérience en engagement	p.44

CHAPITRE 3 : COMMENT LES JEUNES EUROPÉENS SONT-ILS INTÉGRÉS AUX PROCESSUS DÉCISIONNELS ?

Voter à 16 ans : deux décennies après l'abaissement de l'âge du vote en Autriche	p.53
L'offre jeunesse du Parlement européen	p.57
La participation des enfants et des jeunes : un impératif démocratique et un levier d'émancipation	p.63



ÉDITO

Par Michel Derdevet,
Président de Confrontations Europe

A l'heure où l'Union européenne est confrontée à des transformations profondes – transition écologique, mutations économiques, recompositions géopolitiques et défis démocratiques – une certitude s'impose à toutes et tous : l'avenir du projet européen dépend étroitement de la capacité des jeunes générations à s'en saisir, à le questionner et à y contribuer activement. L'engagement des jeunes n'est pas seulement un enjeu de renouvellement générationnel ; il constitue le socle d'une Europe vivante, démocratique et résiliente, face notamment aux « déclinistes » de tout poil qui nous font croire à la fin de notre continent.

Depuis plusieurs décennies, l'Union européenne a patiemment construit un écosystème de politiques et de dispositifs visant à encourager la participation des jeunes à la vie sociale, civique et démocratique. Des programmes comme Erasmus+ ou le Corps européen de solidarité incarnent cette ambition : offrir à la jeunesse européenne des opportunités concrètes de volontariat et de mobilité à travers l'Europe, tout en favorisant la rencontre entre citoyens de différents horizons. Ces initiatives contribuent à forger un sentiment d'appartenance européenne qui dépasse les frontières nationales et nourrit l'idée d'un destin commun.

Mais l'engagement ne se décrète pas ; il se construit à travers des expériences concrètes, des espaces d'expression et des politiques publiques cohérentes. C'est précisément l'objet de ce dossier, qui explore la complémentarité des programmes existants et met en lumière la diversité des formes d'engagement des jeunes en Europe. Des services civiques bilatéraux aux initiatives locales, en passant par les dispositifs à dimension européenne, il apparaît que l'engagement prend des visages multiples, adaptés aux réalités territoriales et aux aspirations des jeunes.

Au-delà des dispositifs mis en place par l'Union européenne comme par ses Etats membres, l'engagement se vit avant tout sur le terrain. Les initiatives intergénérationnelles et les programmes d'engagement entre pairs montrent que les jeunes ne sont pas seulement

bénéficiaires de politiques publiques : ils en sont aussi des acteurs à part entière. En s'impliquant dans des projets locaux, sociaux ou environnementaux, ils contribuent à renforcer la cohésion sociale, à innover dans les pratiques citoyennes et à répondre concrètement aux besoins de leurs communautés.

Par ailleurs, la question de la participation des jeunes aux processus décisionnels demeure centrale. Dans un contexte marqué par une défiance croissante envers les institutions, il est essentiel de créer des mécanismes permettant aux jeunes de faire entendre leur voix. Les initiatives portées par le Parlement européen pour rapprocher les citoyens – et en particulier la jeunesse – des institutions européennes, ou encore le développement de conseils de jeunes à différents niveaux de gouvernance, illustrent cette volonté de renforcer l'inclusion démocratique. Le débat sur l'abaissement de l'âge du droit de vote à 16 ans, présent dans plusieurs États membres, témoigne lui aussi d'une réflexion plus large sur la place des jeunes dans la vie démocratique.

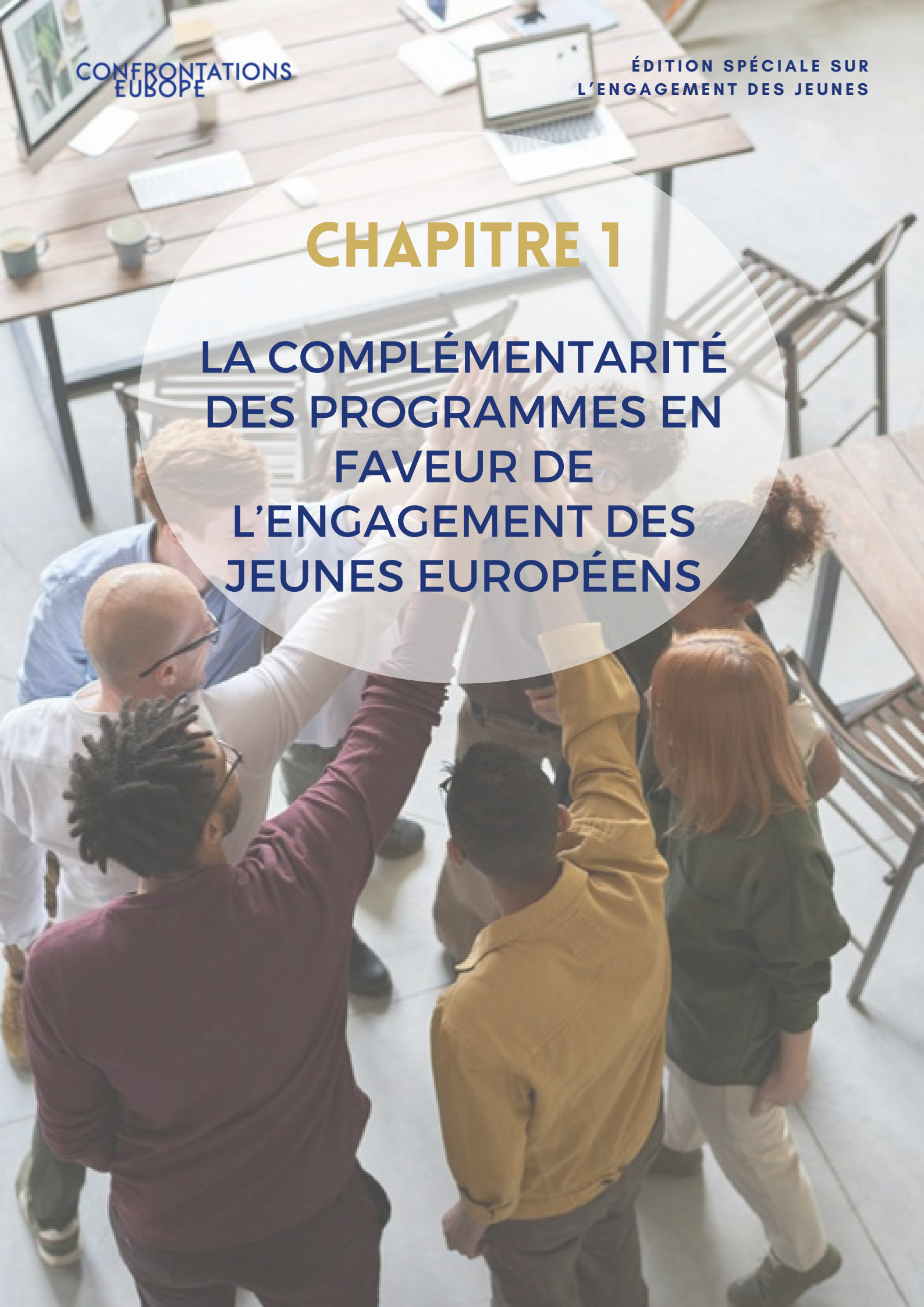
Toutefois, encourager l'engagement des jeunes suppose d'aller au-delà de la simple existence de ces initiatives. Cela implique de reconnaître la diversité des parcours, de lever les obstacles sociaux et territoriaux à la participation, et de valoriser les compétences acquises à travers l'engagement. Il s'agit également de faire confiance aux jeunes, de leur offrir des espaces d'initiative et de co-construction, et de considérer leur regard comme une ressource essentielle pour penser les politiques publiques de demain.

Ce dossier s'inscrit dans cette perspective : proposer un panorama des outils, des pratiques et des réflexions qui structurent aujourd'hui l'engagement des jeunes en Europe. En réunissant des contributions issues d'institutions européennes, d'administrations nationales, d'acteurs associatifs et de réseaux de terrain, il vise à nourrir le débat et à mettre en évidence les dynamiques à l'œuvre. Il rappelle surtout que l'engagement des jeunes n'est pas un sujet sectoriel, mais un enjeu transversal qui touche à la cohésion sociale et à la capacité d'innovation de nos démocraties européennes.

Notre Europe a besoin d'une jeunesse engagée, critique et créative. Soutenir cet engagement, c'est investir dans la vitalité démocratique du continent et dans la pérennité du projet européen lui-même. Puissent les analyses et les témoignages réunis dans ce dossier contribuer à renforcer cette ambition collective et inspirer de nouvelles initiatives, au service d'une Europe plus participative et plus inclusive.

CHAPITRE 1

LA COMPLÉMENTARITÉ DES PROGRAMMES EN FAVEUR DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES EUROPÉENS





Pierre Loaëc

**Chef de la Représentation régionale de la
Commission européenne en France**

DONNER DU POUVOIR À LA PROCHAINE GÉNÉRATION : COMMENT L'UNION EUROPÉENNE SOUTIENT-ELLE SA JEUNESSE ?

« Les jeunes sont le moteur de l'avenir de l'Europe ». Par ces mots, Glenn Micallef, Commissaire à l'équité intergénérationnelle, à la jeunesse, à la culture et au sport résume bien une position portée depuis longtemps par l'Union européenne.

L'Union européenne a toujours placé la jeunesse au cœur de son projet. Mais le regard a changé. Longtemps cantonnés aux enjeux d'insertion sur le marché du travail, les jeunes sont aujourd'hui les gardiens des valeurs fondamentales du continent : démocratie, inclusion et durabilité. Ils ne sont plus seulement une cible des politiques publiques, ils en deviennent les moteurs.

Certes, les politiques de jeunesse restent une compétence nationale. Pourtant, l'Union s'impose comme un soutien historique et stratégique. Elle puise sa légitimité dans les articles 165 et 166 du Traité de fonctionnement de l'UE. Ces textes lui confient une mission claire : favoriser les échanges, encourager la participation à la vie démocratique et lever les freins à la mobilité. Formation professionnelle, réseaux d'animateurs, engagement citoyen : l'action européenne transforme les principes juridiques en opportunités concrètes pour une génération en mouvement.

Les premiers jalons de cette ambition remontent aux années 1980. À l'époque, l'Europe mise sur l'éducation et l'emploi pour forger son identité. Le symbole absolu reste le programme **Erasmus**, lancé en 1987 sous l'impulsion de Sofia Corradi — figure emblématique disparue en 2025. En ouvrant les frontières universitaires, Erasmus a fait plus que faciliter la mobilité : il a permis l'éclosion d'une génération incarnant les valeurs européennes par l'expérience

concrète de l'autre. Parallèlement, le programme **Jeunesse pour l'Europe** jetait déjà les bases d'échanges hors du cadre scolaire.

Mais l'Europe ne se résume pas aux bancs de l'amphithéâtre. Pour bâtir un espace commun, la conscience citoyenne est indispensable. C'est tout le sens du **Corps européen de solidarité**. Né sous le nom de Service volontaire européen dans les années 1990, il s'est métamorphosé pour encourager l'engagement de terrain. Aujourd'hui, ce dispositif soutient des projets cruciaux dans l'environnement, la culture ou l'intégration sociale. Il transforme l'idéal de solidarité en une action de proximité, locale et internationale, ancrant définitivement la jeunesse dans la cité.

Un virage vers une citoyenneté active

Depuis 2019, la Commission européenne déploie une stratégie ambitieuse à l'horizon 2027. Son objectif : ancrer la jeunesse au cœur de la vie démocratique et soutenir son engagement civil. Cette feuille de route s'articule autour d'un triptyque d'action :

- **Mobiliser** : pour favoriser une participation effective dans les sphères civique, économique et politique ;
- **Connecter** : en multipliant les passerelles de mobilité à travers tout le continent ;
- **Autonomiser** : afin d'offrir à chacun les outils nécessaires pour prendre son destin en main.

Cette stratégie n'est pas née dans un bureau clos. Elle s'appuie sur les voix de plus de 50 000 jeunes. De ce dialogue sont issus onze objectifs fondamentaux qui servent aujourd'hui de boussole à l'action de l'Union :

1. Connecter l'UE avec la jeunesse
2. Égalité de tous les genres
3. Sociétés inclusives
4. Information et dialogue constructif
5. Santé mentale et bien-être
6. Soutenir les jeunes rurales
7. Qualité de l'emploi pour tous
8. Apprentissages de qualité
9. Espaces et participation pour tous
10. Une Europe verte et durable
11. Organisations de jeunesse et programmes européens

La dynamique s'accélère en 2021 avec la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Véritable exercice de démocratie participative, elle mobilise les citoyens à travers 6 500 événements aux quatre coins du continent. Les jeunes y occupent une place centrale, invités à dessiner les contours de l'Union de demain.

Dans la foulée, l'annonce de l'Année européenne de la jeunesse en 2022 marque un tournant stratégique. Plus qu'une simple célébration, cette année charnière a permis de graver les aspirations de la nouvelle génération au sommet de l'agenda politique européen.

Lors de l'annonce de cette Année européenne de la jeunesse, la Présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen évoquait « *l'inspiration que nous pouvons tirer des jeunes Européens. Car notre jeunesse donne tout son sens à l'empathie et à la solidarité. Elle estime que nous avons une responsabilité envers la planète. Et même si elle s'inquiète pour l'avenir, elle est déterminée à le rendre meilleur. Notre Union sera plus forte si elle ressemble davantage à la génération future : réfléchie, déterminée et bienveillante. Ancrée dans des valeurs et audacieuse dans ses actions* ».

L'engouement est massif : plus de 13 000 activités sont organisées dans 67 pays. Au-delà des chiffres, cette mobilisation met en lumière une évidence : l'avenir de l'Union — écologique, inclusif et numérique — ne se fera pas sans sa jeunesse.

Cette année charnière a durablement ancré la voix des jeunes au cœur de l'agenda bruxellois. L'ambition est désormais transversale : chaque domaine d'action doit intégrer une « réflexion jeunesse ».

En 2024, la Commission d'Ursula von der Leyen a concrétisé cet engagement en renforçant le **Dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse**. Ce mécanisme, le plus vaste d'Europe en matière de participation, voit désormais ses priorités directement alignées sur le programme de travail de l'exécutif européen.

L'Europe à l'écoute des jeunes

Ces dernières années, le dialogue institutionnel a quitté la théorie pour s'incarner sur le terrain. Désormais, chaque Commissaire européen a l'obligation d'organiser au moins une fois par an un échange direct avec la jeunesse : les **#EUTalks**. Dès les cent premiers jours de la nouvelle mandature, les vingt-sept Commissaires se sont pliés à l'exercice. En mars 2025, le vice-président Stéphane Séjourné a ainsi ouvert le débat à l'Europa Expérience de Paris.

Loin d'être isolées, ces rencontres se prolongent en ligne via la plateforme de participation citoyenne. Cet écosystème numérique permet aux jeunes de tout le continent de soumettre leurs propositions en continu. Enfin, le dispositif s'appuie sur des **panels citoyens** : 150 participants, tirés au sort à travers les 27 États membres, débattent aujourd'hui pour éclairer les travaux de la Commission sur le futur budget de l'Union. Une manière d'assurer que les priorités financières de demain reflètent les aspirations des générations actuelles.

C'est désormais en ligne qu'une grande partie du dialogue entre les jeunes et les institutions prend racine. La plateforme « **Have Your Say** » (Donnez votre avis) centralise les outils permettant à la nouvelle génération de se faire entendre directement à Bruxelles :

- **Consultations publiques** : les jeunes y déposent leurs avis sur les futures politiques de l'Union. En 2025, une consultation dédiée spécifiquement aux enjeux de la jeunesse a permis de nourrir la simplification de la législation existante ;
- **Initiative citoyenne européenne (ICE)** : ce levier de démocratie directe permet de peser sur l'agenda législatif en demandant officiellement à la Commission de proposer de nouveaux textes ;
- **Conseil consultatif de la jeunesse** : une instance stratégique qui permet aux jeunes d'intervenir sur l'orientation de l'action de l'Union, non seulement sur le continent, mais partout dans le monde.

Ces dispositifs transforment le clic numérique en un véritable acte d'engagement politique, offrant à la jeunesse les clés pour influencer les décisions qui façonneront son futur.

Une étape décisive a été franchie en décembre 2025 avec la première réunion du **comité consultatif de la Présidente Ursula von der Leyen**. L'objectif est sans ambiguïté : instaurer un canal direct et sans filtre entre la Commission et la jeunesse sur les dossiers les plus brûlants.

Par ce foisonnement d'initiatives et l'ancrage du dialogue à l'échelle locale, l'Union européenne ne se contente plus d'écouter. Elle équipe les jeunes de leviers concrets pour qu'ils s'emparent du débat institutionnel. En plaçant la nouvelle génération au cœur de ses processus décisionnels, l'UE s'assure ainsi de répondre avec justesse aux défis de son temps.

De l'intention à l'action : des dispositifs concrets pour l'émancipation des jeunes

Malgré leur foisonnement, les initiatives européennes souffrent d'un déficit de notoriété. Les résultats de l'Eurobaromètre « Jeunesse et démocratie » de 2024 sont, à cet égard, sans

appel. Ils révèlent un paradoxe majeur : si les jeunes brûlent de peser sur les décisions qui impactent leur quotidien, ils manquent de repères pour utiliser les leviers à leur disposition.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En juin 2024, 64 % des jeunes affirmaient leur intention de voter aux élections européennes. Plus frappant encore, un sur deux déclarait avoir entrepris une action citoyenne — pétition, manifestation ou interpellation d'un élu — au cours de l'année. Pourtant, le lien avec les mécanismes institutionnels reste ténu : à peine plus de 15 % des sondés connaissent l'Initiative citoyenne européenne ou les consultations publiques. Pour l'Union, l'enjeu n'est donc plus seulement de créer des outils, mais de les rendre enfin visibles et accessibles.

L'impact de l'Union européenne se mesure avant tout sur le terrain, en accompagnant les acteurs locaux et la société civile. Pour transformer les aspirations des jeunes en actions concrètes, l'UE déploie un écosystème de financements puissant. Bien au-delà de la seule mobilité académique, ces programmes soutiennent l'engagement civique et le partage de pratiques innovantes à l'échelle du continent.

Quatre piliers structurent cet accompagnement :

- **Erasmus+** : Fort d'une enveloppe de 26 milliards d'euros (2021-2027), le programme phare de l'Union a muté. Il ne s'adresse plus uniquement aux étudiants, mais irrigue désormais le sport, les échanges de jeunes et le développement de compétences citoyennes par l'expérience interculturelle.
- **Le Corps européen de solidarité** : Doté d'un milliard d'euros, il permet aux 18-30 ans de s'immerger dans des projets de solidarité concrets à travers l'Europe, renforçant ainsi la cohésion sociale du continent.
- **Le programme CERV (Citoyens, égalité, droits et valeurs)** : Ce levier soutient les projets de sociétés ouvertes et démocratiques. Son volet dédié à l'engagement citoyen est crucial pour défendre l'état de droit et l'inclusion.
- **DiscoverEU** : Désormais intégré à Erasmus+, ce dispositif offre aux jeunes la possibilité de découvrir la diversité et le patrimoine de l'Europe, transformant le voyage en un premier pas vers une conscience européenne partagée.

L'action européenne en faveur de la jeunesse s'incarne aussi au plus près du quotidien grâce aux fonds structurels. Véritables leviers de proximité, ils permettent aux territoires de financer des infrastructures et des services indispensables à l'épanouissement des jeunes.

Deux instruments majeurs se distinguent par leur impact local :

- **Le Fonds social européen+ (FSE+)** : En France, sur une enveloppe globale de 6,7 milliards d'euros (2021-2027), 12,5 % sont spécifiquement fléchés vers la jeunesse.

Autrefois sur l'emploi, le FSE+ élargit désormais son spectre : il finance l'accès au logement, le parcours de soins ou encore la lutte contre les violences, couvrant ainsi toutes les facettes de l'autonomie.

- **Le Fonds européen de développement régional (FEDER) :** Ce fonds transforme physiquement les territoires. Sous certaines conditions, il soutient la construction d'équipements d'accueil, la modernisation de bâtiments scolaires ou l'aménagement d'espaces de loisirs.

Quelles perspectives pour le futur budget européen ?

Les jeunes « veulent que des mesures soient prises dans les domaines de la sécurité, de l'emploi, du logement, de la santé mentale et du renforcement des démocraties. Nous continuerons à œuvrer pour répondre à leurs priorités et donner à chaque jeune Européen la possibilité de construire un avenir meilleur ».

Roxana Mînzatu, Vice-présidente exécutive chargée des droits sociaux, des compétences, des emplois de qualité et de l'état de préparation

Dans la perspective du prochain budget de l'Union, la Commission entend franchir un nouveau cap. L'ambition est claire : placer la culture et la démocratie au sommet des priorités pour outiller la jeunesse face aux défis de son temps.

Le premier pilier repose sur un programme **Erasmus+** profondément renforcé. En fusionnant avec le Corps européen de solidarité, il deviendrait le point d'accès unique aux opportunités de mobilité et d'engagement. Pour porter cette vision, la Commission propose une enveloppe de 41 milliards d'euros sur la période 2028-2034, soit une hausse massive de près de 50 %.

En complément, un nouvel instrument verrait le jour : le programme **AgoraEU**. Doté de 9 milliards d'euros, il rassemblerait les actuels dispositifs CERV et Europe Créative (programme de soutien à la culture). Ce nouvel outil se veut la réponse directe aux préoccupations majeures de la nouvelle génération : protection de la diversité culturelle, liberté des médias, soutien à la vie démocratique et lutte active contre la désinformation. Avec AgoraEU, l'Europe se donne les moyens de ses ambitions pour protéger ses valeurs et sa créativité.

L'évolution de l'engagement des jeunes reflète les mutations de l'Union elle-même. Pour s'y adapter, la Commission a instauré une évaluation systématique de l'impact de ses politiques sur la jeunesse. Ce dispositif garantit que chaque nouvelle législation intègre désormais les intérêts de ceux qui en vivront les effets à long terme. En couplant cette rigueur institutionnelle à des financements renforcés, l'Europe s'assure ainsi de répondre, par la preuve, aux besoins concrets d'une génération en mouvement.

En 2021, la Présidente Ursula von der Leyen le disait : « *Nous voulons travailler ensemble pour façonner l'avenir de l'Union européenne. Une Union qui est plus forte si elle intègre les aspirations de nos jeunes* ». Les efforts mis en œuvre depuis vont en ce sens, et les dispositifs tels qu'Erasmus+ se renforcent pour permettre à vous : jeunes, organisations de jeunesse, acteurs des territoires ; de porter les initiatives qui feront vivre l'engagement de la jeunesse en Europe.

Sources et références

- Communication de la Commission sur l'Année européenne de la jeunesse 2022. COM(2024) 1 final. Bruxelles: Commission européenne, 10 janvier 2024.
- Dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse. Portail européen de la jeunesse.
- Discours de la Présidente sur l'Etat de l'Union. Commission européenne, 2021.
- EU Youth Dialogue: The European Youth Dialogue is one of our most powerful tools to promote youth participation. Discours prononcé le 2 mars 2025.
- La Commission donne aux jeunes davantage voix au chapitre dans l'élaboration des politiques de l'UE en tant qu'héritage de l'Année européenne de la jeunesse. Représentation de la Commission européenne en France. Publié le 10 janvier 2024.
- Le conseil consultatif jeunesse du Président de la Commission européenne (President's Youth Advisory Board). Portail de la Commission européenne.
- Objectifs pour la jeunesse européenne (European Youth Goals).
- Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions relatif à la mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (2022-2024). COM(2025)117 final. Bruxelles: Commission européenne, 24 mars 2025.
- Stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse: mobiliser, connecter et autonomiser (2019-2027).
- Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), version consolidée. Journal officiel de l'Union européenne C 326/1, 26 octobre 2012.

**Nadia Bellaoui****Présidente de l'Agence du Service civique**

HUMANISER LES POLITIQUES PUBLIQUES EUROPÉENNES, AVEC LES JEUNES

Le Service civique et le Corps européen de solidarité ont fait leurs preuves comme accélérateurs de compétences, de confiance en soi et de sécurisation des parcours des jeunes, dans leur diversité. Leur prochain défi commun est de devenir des instruments assumés de co-construction et d'humanisation des politiques publiques européennes, en donnant toute sa place à l'engagement des jeunes pour transformer l'action publique elle-même. Ils n'ont plus seulement vocation à transformer les jeunes, mais bien que les jeunes transforment les politiques qu'ils servent.

La création du Service civique, entre cohésion républicaine et préparation à l'emploi

Le Service civique est né en France, en 2010, après une intense période de débat public et de concertation. Celle-ci avait démarré, après les « émeutes urbaines » de 2005, avec la publication, dans le journal *La Croix*, d'une tribune en faveur de la création d'un Service civique, signée par de nombreuses personnalités de tous les horizons politiques et professionnels.

L'artisan principal du Service civique est Martin Hirsch, alors Haut-commissaire « d'ouverture » du Président de la République, Nicolas Sarkozy. La proposition de loi de création du Service civique, issue du Sénat, a été adoptée à la quasi-unanimité de la représentation nationale, le 10 mars 2010.

Le Service civique s'inscrivait en effet dans une gamme variée d'agendas politiques, depuis la volonté d'améliorer l'employabilité des jeunes dans une période où leur taux de chômage était préoccupant, jusqu'au souci de prévenir la délinquance en luttant contre l'oisiveté, en

passant par la conviction que, au travers d'un engagement long et intensif, les jeunes pouvaient contribuer au renouvellement du service public et des politiques publiques, et prendre leur part à la résolution des grands défis du pays.

Le Service civique aujourd'hui : plus d'un jeune Français sur dix s'engage

Le Service civique offre la possibilité aux jeunes, Français ou résidant légalement en France, de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans lorsqu'ils sont en situation de handicap, de s'engager pour l'intérêt général en réalisant une mission longue, intensive et indemnisée.

Les organismes d'accueil, agréés par l'Agence du Service civique, opérateur de l'État, sont des associations pour 60% d'entre eux, et des services publics pour 40%. Les missions durent de 6 à 12 mois (8 mois en moyenne) et prévoient un minimum de 24 heures par semaine, ou l'équivalent sur la durée complète de la mission. Elles sont indemnisées à hauteur de 620 euros au minimum par mois. Cette indemnité est prise en charge à 80% par l'État, qui cotise également, pour le compte des jeunes, à la Sécurité sociale et à la retraite.

Les jeunes qui s'engagent dans le Service civique sont accompagnés par un tuteur, désigné par l'organisme d'accueil, aussi bien pour leur mission que pour leur projet d'avenir. Ils bénéficient aussi d'une formation civique et citoyenne, qui n'est pas orientée vers l'action qu'ils mènent mais conçue comme un socle commun de références liées aux valeurs de la République ou encore aux enjeux de développement durable.

Chaque jeune peut effectuer une seule mission de Service civique.

Parmi ceux qui font ce choix, on trouve un tiers d'étudiants, un tiers de demandeurs d'emploi et un tiers d'inactifs, ni en emploi ni en formation. En termes de qualification, 42% des jeunes ont le niveau du bac, 23% ont un niveau inférieur au bac et 35% ont un diplôme d'études supérieures. L'effectif des jeunes comprend 3,2% de personnes en situation de handicap. Ce chiffre est encore insuffisant mais il progresse chaque année.

Le Service civique peut s'effectuer dans le secteur de l'éducation (33% des missions), de la solidarité (26%), du sport (16%) ou encore de l'environnement (8%). La plateforme www.service-civique.gouv.fr permet la mise en relation entre les souhaits des jeunes et les offres de missions.

Les choix qu'ils effectuent sont déterminés par plusieurs facteurs, dont la proximité par rapport à leur domicile. Si le secteur de l'éducation vient en tête des missions effectuées,

devant la solidarité, c'est précisément en raison du maillage très important du Ministère de l'Éducation nationale sur l'ensemble du territoire, en milieu rural, dans les quartiers Politique de la ville ou en outre-mer.

Des sources d'inspiration aux Etats-Unis et en Europe

Le Service civique tel qu'il a été instauré en France tirait parti d'expériences sociales antérieures, en particulier celles menées par l'association Unis-Cité. L'une de ses trois fondatrices, américaine, diplômée de Yale, a bénéficié d'une bourse d'entrepreneuriat social pour adapter, en France, l'expérience du *City Year*, fondé en 1988, qui mobilise des jeunes diversifiés pour des missions communautaires d'un an. *City Year* a servi plus tard de modèle à *AmeriCorps*, lancé par Bill Clinton en 1993 comme programme fédéral de grande envergure pour la jeunesse. Ces « corps » mettent l'accent sur l'engagement collectif (en « brigade »), la diversité et l'impact social, des piliers du Service civique en collectif proposé par Unis-Cité.

Dans le modèle adopté en France en 2010, ce n'est pas le groupe qui est intégrateur mais la mission elle-même. C'est par la participation – individuelle, plus rarement en binôme – à un collectif de travail que les jeunes découvrent l'intérêt général et que les liens se créent, pas tant entre jeunes, qu'avec les tuteurs et les bénéficiaires de l'action. Unis-Cité continue cependant de servir de laboratoire au Service civique à la française en accueillant encore aujourd'hui des jeunes selon ses propres modalités, pour un effectif qui représente environ un jeune du Service civique sur dix.

Le *Servizio Civile Universale* a été une autre source d'inspiration forte. Dans les années 2000, l'Italie avait ouvert son service civil, auparavant réservé aux hommes objecteurs de conscience, aux jeunes femmes. Quelques années plus tard, les grandes associations italiennes ont vu l'arrivée de femmes à leur gouvernance, témoignant de l'impact profond que pouvait avoir le volontariat sur les organismes d'accueil.

L'articulation avec les autres sphères de la vie des jeunes

Fort de sa position de Haut-commissaire plus largement en charge de la jeunesse, Martin Hirsch a mis beaucoup de soin à articuler le Service civique avec les autres politiques de jeunesse développées par les ministères sociaux et les ministères éducatifs.

Ainsi, il a été décidé que l'indemnité de Service civique serait cumulable avec les bourses étudiantes ; l'indemnité du Service civique se voit même majorée de plus d'une centaine d'euros pour les boursiers relevant des échelons les plus élevés. De même, pour les jeunes appartenant à des foyers touchant le Revenu de Solidarité Active (RSA). En situation de

handicap, l'allocation adulte handicapé peut être cumulée avec l'indemnité du Service civique, disposition sans laquelle il y aurait probablement peu ou pas de jeunes en situation de handicap effectuant un service civique aujourd'hui. Enfin, effectuer un Service civique suspend ses droits au chômage, que l'on retrouve à la fin de la mission.

Cette attention aux conditions de vie des jeunes et à la bonne articulation du Service civique avec les autres politiques publiques les concernant explique pour une bonne part de la durabilité du Service civique. Quinze ans plus tard, cet ADN est toujours vivant. Ainsi, en 2020, la création du Contrat Engagement Jeune a fait une place au Service civique comme « solution structurante » permettant de suspendre son droit à l'indemnité et de le retrouver, si besoin.

En 15 ans, 900 000 jeunes ont réalisé une mission de Service civique et ce dernier s'est imposé avant tout pour ce qu'il a apporté dans le parcours de formation initial des jeunes, dans leur diversité : une année utile pour réussir son orientation ou sa reprise d'études, découvrir un milieu professionnel et gagner en compétences et en confiance en soi.

Un tremplin vers les métiers de l'intérêt général

Depuis quelques années, le Service civique s'est développé dans les administrations et opérateurs de l'État et dans un certain nombre de secteurs dont les métiers sont sous tension, par exemple dans le secteur du Grand âge. Un nouveau regard a été posé sur le Service civique, son apport, et son potentiel, d'orientation vers les métiers d'intérêt général.

Ainsi, l'enquête Génération 2017, comparant les trajectoires des jeunes selon qu'ils ont effectué ou non un Service civique, a montré que les emplois occupés par les jeunes passés par le Service civique ont des spécificités : davantage d'emplois dans le secteur public, dans des associations et dans des domaines tournés vers autrui tels que l'enseignement, la culture, la santé et le travail social. Le Service civique, notamment pour les plus diplômés, peut ainsi participer d'une stratégie visant à obtenir des postes dans des structures, secteurs ou métiers où les emplois sont plus rares ou avec des conditions d'emplois moins favorables, mais répondant à d'autres aspirations individuelles que la recherche d'un emploi stable avec une rémunération élevée (servir l'intérêt général, avoir un emploi qui fait sens, trouver sa voie professionnelle, etc.).

Le cœur de métier de l'Agence du Service civique a longtemps été de s'assurer que le Service civique ne venait pas se substituer à des emplois. Cet enjeu demeure. Pour autant, prendre en compte la manière dont le Service civique prépare, en particulier, aux métiers de la fonction publique et du travail social consiste à revenir aux sources en favorisant le rapprochement durable entre des jeunes et les organisations d'intérêt général.

Un levier d'impact pour les organisations d'intérêt général

Outre cet éveil de vocations, il s'agit désormais de comprendre ce qu'apportent les volontaires aux organismes qu'ils rejoignent, à leurs actions et aux politiques publiques qu'ils servent. Jusqu'ici, c'est au moment d'agréer les missions qu'une conception sous-jacente de l'utilité sociale du Service civique s'est exprimée. Ainsi, la relation au public constitue un des critères retenus pour distinguer la mission d'un emploi.

Au-delà de la rétribution que cela représente pour le volontaire et le bénéfice du temps passé pour les enfants ou les aînés concernés, la conviction sous-jacente est que le Service civique est particulièrement performant lorsqu'il s'agit de générer des changements volontaires de comportement chez une catégorie de la population. Par exemple, pour inciter les enfants à pratiquer une activité physique quotidienne, rien ne vaut la fréquentation d'un jeune de 21 ans qui leur remet le pied à l'étrier et peut raconter comment il avait lui-même arrêté le sport à l'entrée au collège et les bienfaits qu'il tire à s'y être remis. Dans la lutte contre le harcèlement scolaire, les jeunes en Service civique peuvent servir de passerelle entre les élèves et l'institution scolaire : un élève victime ou témoin ne parle pas de la même façon à un jeune en Service civique qu'à une infirmière, un enseignant ou un conseiller principal d'éducation.

Cette volonté de mieux saisir ce qu'apporte le Service civique aux grands enjeux de société et aux politiques publiques correspond d'ailleurs à l'attente des jeunes. À la faveur de la création d'un Service civique écologique, une étude qualitative a été menée auprès de volontaires engagés dans l'environnement, réunis en *focus groups*, pour comprendre ce qu'ils pouvaient en attendre. Or, ces derniers ont exprimé une attente très forte en matière d'impact. De fait, ils sont prêts à prendre leur part de la transition écologique, mais à condition que leur action soit effectivement utile et que l'État, les entreprises et la société prennent la leur également.

La création du Corps européen pour « la solidarité » et les « compétences »

Le Corps européen de solidarité est né, en 2016, quelques années après le Service civique français, d'une évolution et d'un élargissement du Service volontaire européen.

Dans son discours sur l'état de l'Union du 14 septembre 2016, le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, annonce la création d'un « *corps européen* », pour faire vivre « *la solidarité* », au-delà de la solidarité financière que représente le budget européen ou – déjà – la solidarité envers l'Ukraine face à la Russie.

« (...) dans la gestion de la crise des réfugiés, (dit-il), nous commençons à percevoir une certaine solidarité. J'ai la conviction qu'une solidarité beaucoup plus grande est nécessaire. Mais je sais aussi que la solidarité est un acte volontaire. Elle doit venir du cœur. Elle ne peut pas être imposée. Souvent, nous nous montrons plus volontiers solidaires dans les situations d'urgence. Quand des collines brûlaient au Portugal, ce sont des avions italiens qui ont éteint les flammes. Quand des inondations ont privé d'électricité une partie de la Roumanie, la lumière a été rétablie à l'aide de générateurs suédois. Quand des milliers de réfugiés ont débarqué sur les plages grecques, ce sont des tentes slovaques qui leur ont servi d'abri. C'est dans ce même esprit que la Commission propose aujourd'hui de créer un Corps européen de solidarité. Les jeunes de toute l'Union pourront proposer leur aide là où elle sera le plus utile, pour répondre aux situations de crise, comme la crise des réfugiés ou les récents tremblements de terre en Italie. »

Et le président de la Commission termine par une précision : *« En rejoignant volontairement le Corps européen de solidarité, ces jeunes pourront développer leurs compétences, avoir un travail et aussi vivre une expérience humaine de grande valeur ».*

Le Corps européen de solidarité a marqué la transformation d'un « simple » programme de mobilité non formelle à une véritable politique publique. Il s'est mis en place non seulement comme un « guichet unique » pour toutes les formes d'engagement solidaire des jeunes (volontariat, projets de solidarité, parfois stages/emplois), là où le Service volontaire européen était concentré sur le seul volontariat transnational, mais aussi comme une opportunité donnée aux jeunes d'être des acteurs concrets de la solidarité européenne, de l'incarner sur le terrain. Ainsi, le Corps européen de solidarité (CES) est conçu d'emblée comme une réponse à l'euroscepticisme et un « moyen de contribuer au renforcement de la cohésion, de la solidarité, de la démocratie et de la citoyenneté en Europe ».

Le renforcement de l'employabilité des jeunes et de leurs perspectives professionnelles reste pour autant partie intégrante de l'ambition. Dès les premiers documents de la Commission, le CES est présenté comme devant offrir, au-delà de l'engagement, des perspectives en termes d'emploi ou de stage liés à la solidarité, afin d'améliorer l'insertion sur le marché du travail.

Pour les volontaires, il représente une opportunité unique : il leur donne la possibilité de rencontrer l'altérité, mais également d'apprendre sur eux-mêmes, d'acquérir des compétences et de se tisser un réseau. Le profil des jeunes engagés est varié : 7000 jeunes Français ont réalisé une mission en Corps européen de solidarité depuis 2021. 65% sont des

femmes et 43% sont des « jeunes ayant moins d'opportunités ». Le Corps européen de solidarité, limite en effet, les obstacles financiers et il n'y a aucun prérequis, ni de langue, ni de diplôme. En contrepoint de l'image d'une Union européenne technocratique et éloignée des citoyens, le Corps européen de solidarité participe à la construction d'une Europe vécue, où l'engagement solidaire constitue un mode concret d'incarnation des valeurs européennes.

Vers une « réponse européenne commune » à des défis sociaux et humanitaires ?

En positionnant la solidarité, la réponse aux crises et l'aide humanitaire au cœur du programme, l'Union européenne ne se contente pas d'offrir une expérience à des individus ; elle se dote potentiellement d'un instrument souple de présence sur le terrain, capable d'appuyer les politiques européennes d'asile, de cohésion, de développement ou de climat. Dans cette logique de « réponse européenne commune » à des défis sociaux et humanitaires, il devient essentiel de mieux mesurer l'impact sociétal des programmes nationaux et communautaires d'engagement – Service civique français ou Corps européen de solidarité – et de renforcer leur complémentarité.

Cela suppose, d'une part, de croiser les données existantes sur les volontaires (profils, trajectoires, compétences acquises) avec des analyses fines de changement dans les organisations d'accueil (écoles, communes, hôpitaux, associations, services déconcentrés) ; d'autre part, de relier ces transformations micro – éveil de vocations, changements de comportements, renouvellement des pratiques – à des politiques publiques à l'échelle européenne.

Cela suppose, d'autre part, de rapprocher les modalités concrètes de mise en œuvre pour aller vers des missions communes recherchant les mêmes effets et un impact démultiplié.

Cette ambition apparaît atteignable dans le courant de la prochaine programmation 2028-2034.



© Jennifer Sanchez

Emmeline Charenton

Coordinatrice du Bureau du Secrétariat
général de l'Office franco-allemand pour la
Jeunesse à Berlin

LE VOLONTARIAT FRANCO-ALLEMAND ET SON RÔLE POUR LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES DANS UNE EUROPE ÉLARGIE

« Favoriser les échanges entre jeunes de France et d'Allemagne : telle est la raison d'être de l'OFAJ », c'est ainsi que l'Office franco-allemand pour la Jeunesse – OFAJ – se présente sur son site internet. Et effectivement : né d'une amitié et d'une coopération autrefois invraisemblables entre l'Allemagne et la France, portées par le chancelier Konrad Adenauer et le président Charles de Gaulle avec le Traité de l'Élysée en 1963, symbole de la réconciliation franco-allemande, l'OFAJ a aujourd'hui permis à plus de 10 millions de jeunes de participer à 400 000 programmes d'échanges. Quel bilan ! Mais concrètement, que fait l'OFAJ et quel est son rôle aujourd'hui ?

Comme les relations franco-allemandes, l'OFAJ a évolué avec le temps. À l'image du Traité de l'Élysée, il est devenu un cadre structurant pour approfondir la compréhension mutuelle entre les jeunes de France et d'Allemagne, en mettant au cœur de son action la réconciliation et le travail de mémoire. En tant qu'organisation internationale, il a pour mission de rapprocher les jeunes des deux pays en soutenant et en mettant en œuvre : des échanges scolaires et universitaires ; des jumelages et partenariats régionaux ; des rencontres sportives et culturelles autour du théâtre, de la musique ou de la protection de l'environnement ; des cours de langue ; des stages et échanges professionnels ; ainsi que des bourses pour des séminaires professionnels et des travaux de recherche.

Conformément au principe de subsidiarité, l'OFAJ coopère avec plus de 8 000 partenaires, institutions et porteurs de projets afin d'intensifier la coopération franco-allemande, de promouvoir l'apprentissage interculturel, de transmettre des compétences clés pour l'Europe, d'éveiller l'intérêt pour la langue du partenaire, de renforcer la participation des jeunes et de faciliter l'accès de tous aux programmes de mobilité. Il s'agit également

d'associer d'autres pays aux expériences acquises dans le cadre des échanges franco-allemands de jeunes, ainsi que du travail de mémoire et d'éducation à la paix. Tous les programmes et projets de l'Office reposent sur la réciprocité et s'inscrivent dans un encadrement pédagogique systématique.

C'est précisément dans cette optique que s'inscrit le Volontariat franco-allemand - VFA. Lancé en 2007 en tant qu'initiative franco-allemande dans un contexte politique tendu, le VFA a pour objectif de permettre aux jeunes des deux pays de s'engager pour la société civile en travaillant dans l'autre pays tout en participant à un échange. Il met ainsi en lien engagement civique et apprentissage interculturel, et favorise la cohésion sociale, l'inclusion et la participation. Coordonné par l'OFAJ, le VFA s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, indépendamment de leur niveau d'éducation ou de leur statut social. Fondé sur le principe intégral de la réciprocité, il fonctionne en tandem : une organisation envoie un ou une volontaire et en accueille un ou une en retour. Le choix du secteur est largement ouvert : culture, sport, écologie, école, université - tout est possible, à condition qu'il s'agisse d'un engagement civique.

Chaque volontaire participe obligatoirement à des séminaires d'accompagnement, organisés en alternance en France et en Allemagne. Ces temps de rencontre offrent la possibilité de se former à des compétences clés, mais aussi de s'entraider, d'échanger et de partager les expériences vécues. Des animateurs et animatrices accompagnent les volontaires et créent un espace de réflexion collective, propice au recul et à l'apprentissage.

Pourtant, la création du Volontariat franco-allemand n'allait pas de soi. Les cadres juridiques et politiques n'étaient - et ne sont toujours - pas les mêmes. Tandis que le volontariat est ancré depuis plus de soixante ans dans la législation allemande, le service civique en France n'a été créé dans sa forme actuelle, qu'en 2010 pour les jeunes de 16 à 25 ans. Il vise à renforcer l'engagement des jeunes au service de la société civile et de la nation. En Allemagne, le volontariat peut prendre des formes multiples : volontariat écologique (*Freiwilliges Ökologisches Jahr*), international (programmes tels que *Kulturweit*), européen (*Europäischer Freiwilligendienst*), fédéral (*Bundesfreiwilligendienst*) ou encore un engagement dans des institutions culturelles.

Au-delà des cadres juridiques, le public concerné diffère également. Non pas tant en termes d'intérêt ou de niveau d'éducation - généralement élevé -, mais quant au moment de la vie auquel le volontariat est envisagé. En Allemagne, où le volontariat bénéficie d'une longue tradition, il s'inscrit souvent entre deux étapes de formation, notamment entre le baccalauréat et l'université. Cette période de transition constitue un moment charnier de développement personnel et d'expériences formatrices, susceptible d'influencer des choix futurs d'études ou de formation.

En France, les volontaires sont plus fréquemment des jeunes ayant achevé leur formation professionnelle – souvent des études –, parfois déjà entrés dans la vie active, et qui s'engagent pour approfondir leurs compétences ou faire face à une situation de chômage. Dans tous les cas, le volontariat représente un entre-deux révélateur, un moment clé, quelle que soit la trajectoire individuelle.

Malgré ces différences, le VFA demeure un programme reconnu pour son impact, comme en témoignent les 300 à 400 participantes et participants de chaque promotion annuelle. Si « favoriser les échanges entre jeunes de France et d'Allemagne » constitue la raison d'être de l'OFAJ, l'apprentissage interculturel approfondi apparaît sans doute comme l'une des raisons d'être fondamentales du Volontariat franco-allemand.

Des études menées en 2017 et 2019 soulignent l'impact significatif du VFA sur les parcours individuels. L'étude d'Egloff, Horvath et Weigand (2019) montre clairement que les jeunes ayant participé à un VFA développent une tolérance accrue envers autrui, une capacité de réflexion plus affinée et des compétences interculturelles sensiblement renforcées, accompagnées d'une progression notable dans l'apprentissage de la langue du pays d'accueil. Le VFA confronte les jeunes à un environnement nouveau, parfois déstabilisant : un autre pays, d'autres codes, d'autres contextes professionnels. Il les incite à s'adapter, à s'engager activement et à devenir actrices et acteurs de leur propre parcours, en menant une réflexion sur leurs attentes, leurs souhaits et leurs perspectives.

Ayant effectué un volontariat en 2023/2024, Inès et Héloïse témoignent :

« Je pense que c'est une expérience très enrichissante. Cela m'a appris à mieux me connaître, mais aussi à mieux connaître le monde qui m'entoure. Je pense que cela a également été une expérience enrichissante pour l'école avec laquelle j'ai travaillé, car j'ai pu leur apporter ma culture et transmettre ma langue. » (Inès)

« Le VFA apporte une expérience professionnelle interculturelle qui fait grandir, permet de gagner en autonomie, d'améliorer nos compétences linguistiques et de découvrir de nombreuses perspectives dans le franco-allemand. » (Héloïse)

S'engager dans un volontariat peut constituer une opportunité précieuse de dépassement de soi. S'ouvrir à l'inconnu comporte toutefois aussi des défis parfois difficiles à surmonter : conditions de logement, vie en famille d'accueil, organisation institutionnelle, méthodes de travail ou d'enseignement. Ces différences, parfois radicales, peuvent susciter un travail de remise en question et d'adaptation, mais aussi conduire certains jeunes à interrompre leur VFA avant son terme. Ce qui est néanmoins remarquable, c'est que même lorsque

l'expérience s'avère trop complexe, elle demeure formatrice. Une jeune participante à l'étude de 2017, ayant interrompu son VFA, reste convaincue de la valeur du programme et encourage celles et ceux qui hésitent à tenter l'aventure, enrichissante tant pour le ou la volontaire que pour la structure d'accueil.

Cette perception est confirmée par le LEGTA Edgar Faure Montmorot Campus, qui témoigne de l'impact de leur volontaire :

« Rebecca a apporté au sein de notre établissement bien plus que nous ne l'espérions. Elle s'est investie tant dans les cours que pour faire découvrir son pays et ses coutumes. Elle l'a fait avec une grande humilité. Elle a été un élément moteur pour permettre aux jeunes de passer la certification allemande. Tous les jeunes qu'elle a accompagnés ont obtenu un niveau correct. »

Même en l'absence de transformations spectaculaires, ce sont souvent les expériences du quotidien, vécues dans l'interculturalité, qui marquent durablement les parcours des jeunes. La création du VFA a contribué à renforcer et à approfondir la construction de la paix et de la réconciliation entre la France et l'Allemagne. Par sa coordination binationale et son objectif explicite de soutien aux échanges, le programme dépasse le cadre classique du volontariat pour créer des liens durables entre deux sociétés. Il constitue ainsi un pilier essentiel de l'action de l'OFAJ, qui, conformément à sa mission et notamment à travers son Plan d'orientation triennal 2026-2028, entend renforcer la participation active des jeunes dans et par les échanges, soutenir l'accès à la mobilité pour tous, jeter des ponts pour (dé)passer les frontières, consolider la confiance des jeunes dans la construction de leur avenir et contribuer à la paix et à la démocratie en Europe.

En tant que coordinatrice du Bureau du Secrétariat général de l'OFAJ à Berlin, et engagée depuis plus de dix ans au sein des Jeunes Européens et de l'Union des Européens fédéralistes en Allemagne, je suis convaincue de la nécessité de développer davantage de programmes comme le VFA pour renforcer la compréhension entre nos peuples. Les témoignages des anciennes et anciens volontaires en attestent : un VFA a un impact positif sur la perception du monde, sur la réflexion personnelle et sur les compétences interculturelles. Face aux crises de notre époque – montée des extrêmes politiques, notamment de l'extrême droite en Europe, guerre en Ukraine, changement climatique – qui pèsent sur les parcours de vie et altèrent l'image de l'Europe, ces expériences partagées sont plus que jamais nécessaires. Elles rappellent que nos différences ne sont pas insurmontables. Il est essentiel de montrer que nous ne sommes pas si différents les uns des autres. Nous traversons une période éprouvante qui exige de nous, non pas de la haine ou des ressentiments, mais de la compréhension, une volonté d'agir ensemble et le courage de prendre des risques.

« Après le bac, me lancer dans l'inconnu et sortir de ma zone de confort a été une expérience très marquante. J'ai beaucoup appris sur la culture française et sur ma propre culture, et j'ai pu m'entraîner à communiquer dans un contexte interculturel. Aujourd'hui, j'aborde plus facilement des personnes inconnues, je fais plus rapidement connaissance avec de nouvelles personnes et je me sens très à l'aise pour communiquer dans une langue étrangère. » (Tessa, volontaire VFA 2023/2024)¹

Le Volontariat franco-allemand est ainsi un programme qui transmet des compétences essentielles, rapproche durablement nos pays et permet aux jeunes de France et d'Allemagne de contribuer activement au renforcement de l'amitié franco-allemande et, par voie de conséquence, à la construction d'une Europe libre, ouverte et démocratique.

Notes :

Toutes les personnes et établissements ont donné leur accord pour être cités.

L'article fait référence à plusieurs analyses qui sont nommées dans les références.

Références

- Egloff, Birgit, Horvath Kenneth, Weigan, Gabriele : 'Der Deutsch-Französische Freiwilligendienst als biografisches Projekt. Welche Spuren hinterlassen Interkulturalität und bürgerschaftliches Engagement im Leben der Freiwilligen?' dans : IJAB, *Forschung und Praxis im Dialog - Internationale Jugendarbeit* (Hg.) : "Internationaler Jugendaustausch wirkt. Forschungsergebnisse und Analysen im Überblick", 3. Auflage, 2021, 225 - 235.
- Bedersdorfer, Regina : 'Biografische Momente im Deutsch-Französischen Freiwilligendienst' dans : IJAB (Hg.) : *Forum Jugendarbeit International 2016-2018. Internationale Jugendarbeit - Zugänge, Barrieren und Motive.*, Bonn 2019, 390-394.
- "Deutsch-französischer Freiwilligendienst - Interkulturelle berufsbiografische und institutionelle Wirkungsanalyse", accès : <https://www.dfjw.org/forschung-und-evaluierung/forschungsprojekte/deutsch-franzoesischer-freiwilligendienst-interkulturelle-berufsbiografische-und-institutionelle>
- Témoignages des Volontaires, source propre OFAJ.

[1] Version originale en allemand : « Es war eine sehr prägende Erfahrung, sich nach dem Abitur einfach mal ins kalte Wasser schmeißen zu lassen und aus der Komfortzone zu treten. Ich habe viel über die französische Kultur sowie auch meine eigene gelernt und in interkulturellen Zusammenhängen mein eigenes Auftreten üben können. Jetzt gehe ich noch leichter auf fremde Menschen zu, lerne schnell neue Menschen kennen und fühle mich sehr wohl, auf einer Fremdsprache zu kommunizieren. »

**Laura Massoli**

Directrice du bureau italien du Service
civique universel

PARTICIPATION DES JEUNES, CITOYENNETÉ ACTIVE ET COOPÉRATION FRANCO-ITALIENNE DANS LE CADRE EUROPÉEN : ANALYSE DU SERVICE CIVIL UNIVERSEL ITALIEN

A travers l'Europe, l'engagement des jeunes est devenu une préoccupation centrale des politiques publiques. Le recul de la participation aux processus démocratiques traditionnels, l'aggravation des inégalités sociales et territoriales, ainsi que l'élargissement du fossé entre les jeunes et les institutions publiques ont conduit les gouvernements à repenser les modalités par lesquelles la participation est encouragée, soutenue et rendue effective. Dans ce contexte, un intérêt renouvelé se manifeste pour des instruments de politique publique capables d'articuler contribution sociale, opportunités d'apprentissage et prise de responsabilités au sein de cadres structurés et reconnus. Les dispositifs de service civil se sont progressivement imposés comme l'une des réponses à ces défis, en proposant des formes d'engagement fondées sur l'expérience plutôt que sur la seule représentation.

Contrairement aux mécanismes consultatifs ou aux formes de participation symbolique, les programmes de service civil offrent aux jeunes une exposition directe à l'action publique. À travers des expériences fondées sur le service, les participants sont confrontés à des besoins sociaux concrets, interagissent avec les administrations publiques et les organisations de la société civile, et développent une compréhension pratique de la citoyenneté à travers des activités quotidiennes.

Cette approche expérientielle a gagné en importance dans un environnement politique où la participation est attendue non seulement comme inclusive, mais également comme génératrice de valeur sociale, renforçant la confiance institutionnelle et contribuant à la résilience démocratique. Dans ce débat européen, le Service civil universel italien se distingue comme l'une des expériences nationales les plus structurées en matière d'engagement des jeunes.

Par ailleurs, le Service civil italien renvoie à une conception de la défense de la Patrie non armée et non violente, à l'éducation, à la paix entre les peuples et à la promotion des valeurs fondatrices de la République italienne, à travers des actions menées au bénéfice des communautés et des territoires. Il ne s'inscrit pas strictement dans le champ des politiques de jeunesse, mais constitue un outil singulier de promotion de la citoyenneté active, de l'engagement civique et de l'éducation.

Ancré dans un cadre juridique et institutionnel clair et mis en œuvre à grande échelle sur l'ensemble du territoire national, le programme combine une coordination centrale avec une forte implication territoriale. Au-delà de sa portée nationale, le Service civil universel est également devenu une référence pour l'apprentissage international des politiques publiques et pour la coopération bilatérale, notamment dans le contexte du renforcement des relations franco-italiennes dans le cadre du Traité du Quirinal.

1. Au-delà de l'engagement des jeunes

Le Service civil universel place les jeunes en contact direct avec l'action publique, les besoins sociaux et les initiatives communautaires, et fonctionne comme un véritable « laboratoire de la citoyenneté ». Il favorise l'apprentissage civique, la prise de responsabilité et la confiance institutionnelle à travers la pratique quotidienne plutôt qu'à travers des idéaux abstraits. La participation n'est ainsi pas envisagée uniquement comme un droit à l'expression, mais comme une responsabilité partagée fondée sur le service, le développement de compétences et la contribution sociale.

Dans ce contexte, le Service civil universel italien (SCU) représente une opportunité unique pour les jeunes de s'engager et de s'orienter en servant les communautés et les politiques publiques. Inscrit dans un cadre juridique clair et soutenu par une structure de gouvernance multiniveaux, le SCU a progressivement évolué d'une alternative au service militaire obligatoire vers un outil stratégique de participation des jeunes, de cohésion sociale et de développement territorial, constituant l'une des expériences les plus articulées et consolidées au niveau de l'Union européenne. Son expansion récente a été considérablement renforcée par les investissements issus du Plan national de relance et de résilience (PNRR).

Au-delà de sa dimension nationale, le SCU est également devenu un point de référence pour l'apprentissage international des politiques publiques et la coopération bilatérale, notamment à travers le développement du Service civique franco-italien dans le cadre du Traité du Quirinal.

Dans ce contexte, cet article analyse le Service civil universel italien en tant qu'instrument de politique publique, en se concentrant sur son architecture institutionnelle, ses dynamiques de participation, son expansion quantitative récente et ses perspectives d'évaluation. Une attention particulière est portée à son rôle dans le cadre évolutif de la coopération franco-italienne, afin d'évaluer dans quelle mesure les dispositifs de service civil peuvent contribuer simultanément à l'engagement des jeunes, à la résilience démocratique et à l'innovation des politiques publiques bilatérales en Europe.

2. Le Service civil universel : un modèle italien d'engagement civique

Le SCU trouve ses fondements juridiques et philosophiques dans la reconnaissance de l'objection de conscience au service militaire, reconnue pour la première fois en Italie par la loi n° 772 de 1972. Cette étape historique a marqué l'émergence d'une vision alternative de la « défense de la Patrie » (*Difesa della Patria*), comprise non comme une obligation militaire, mais comme un devoir de solidarité sociale et d'engagement civil non violent. À la suite de la suspension du service militaire obligatoire en 2005, l'institution a connu une transformation radicale, passant d'une alternative obligatoire à une opportunité pleinement volontaire à la fois civique et professionnelle. Le tournant décisif est intervenu avec le décret législatif n° 40 de 2017, qui a institué le « Service civil universel ». Le qualificatif « universel » renvoie à une vocation inclusive et à une garantie d'accès.

Aujourd'hui, le SCU constitue un choix volontaire pour les jeunes âgés de 18 à 28 ans, y compris les ressortissants étrangers résidant régulièrement en Italie, qui consacrent de huit à douze mois de leur vie au service de la collectivité. Il repose sur les principes constitutionnels de solidarité politique, économique et sociale (article 2), d'égalité (article 3) et sur le devoir de contribuer au progrès de la société (article 4), incarnant une forme moderne de défense non armée à travers la protection du patrimoine culturel, environnemental et social¹.

Le SCU dépasse ainsi le simple champ des politiques de jeunesse et se distingue comme un instrument hybride combinant formation, citoyenneté active, éducation à la paix et défense non armée de la Nation. Il s'agit par ailleurs d'une politique publique structurée, gouvernée par une architecture multiniveaux. L'État agit comme garant et coordinateur principal par l'intermédiaire du Département des politiques de jeunesse et du Service civil universel rattaché à la Présidence du Conseil des ministres. Un rôle opérationnel essentiel est assuré par un vaste réseau de plus de 460 entités accréditées et d'environ 18 000 structures d'accueil, comprenant des collectivités locales et des organisations du tiers secteur.

Le dispositif est encadré par une programmation triennale définissant les objectifs stratégiques du gouvernement. Pour les volontaires, l'expérience comprend un engagement hebdomadaire de 25 heures ainsi qu'un parcours de formation structuré en deux volets :

1. La formation générale : axée sur les valeurs constitutionnelles, la citoyenneté active et l'éducation à la paix ;
2. La formation spécifique : centrée sur les compétences techniques requises pour le secteur du projet concerné. Depuis mai 2025, les volontaires perçoivent une indemnité mensuelle de 519,47€, garantissant l'accessibilité du dispositif à des jeunes issus de milieux socio-économiques divers.

En outre, depuis 2023, la loi n° 74/2023 a instauré une réserve de 15 % des postes dans les concours de la fonction publique au bénéfice des personnes ayant accompli le SCU sans démerite, renforçant ainsi la valeur professionnelle et institutionnelle du service.

3. Analyse quantitative : une décennie d'expansion (2015-2024)

Les données collectées par le Département des politiques de jeunesse et du Service civil universel, qui seront intégrées au rapport SCU 2025 et sont d'ores et déjà partiellement disponibles en ligne dans une section dédiée du site institutionnel², mettent en évidence une politique publique ayant connu une montée en puissance significative afin de répondre à une demande sans précédent. Entre 2015 et 2024, le dispositif a traversé une phase de croissance soutenue qui a permis de plus que doubler le nombre de places offertes.

- **L'impact du PNRR** : la mission 5 du Plan national de relance et de résilience (PNRR) italien a alloué environ 650 millions d'euros au SCU². Cet investissement exceptionnel a permis l'organisation d'appels à candidatures d'ampleur historique : celui de 2022 proposait **71 550 postes**, suivi de volumes comparables en 2023 et 2024. L'attribution de ces financements repose sur la reconnaissance du SCU comme un instrument capable de renforcer les compétences transversales, la citoyenneté active et l'autonomisation des jeunes.
- **Dynamiques de participation** : malgré l'augmentation substantielle de l'offre, la demande est demeurée structurellement supérieure. Lors de l'appel à candidatures de 2024³, le nombre de candidatures a atteint un record historique de **135 057** demandes, ce qui signifie que pour chaque poste disponible, près de deux candidats se sont manifestés. Cet écart structurel souligne le rôle central du SCU dans la transition entre les systèmes éducatifs et le marché du travail.
- **Dynamiques territoriales** : bien que le SCU constitue une politique nationale déployée sur l'ensemble du territoire italien, des disparités géographiques significatives subsistent.

Une concentration particulièrement élevée de la demande est observée dans le sud de l'Italie et dans les îles, notamment en Campanie et en Sicile. Dans ces régions, le SCU agit non seulement comme un parcours d'engagement civique, mais également comme un outil déterminant d'inclusion sociale et d'activation des jeunes dans des territoires caractérisés par un accès plus limité aux opportunités d'emploi.

4. Innovation et spécialisation : numérique, environnement et politiques de l'emploi

Depuis 2022, le SCU a connu une évolution significative à travers le développement de programmes expérimentaux thématiques, en forte adéquation avec les priorités stratégiques de l'agenda européen et international :

- Le **Service civil numérique**, lancé afin de soutenir les objectifs du PNRR, vise à former des « facilitateurs numériques » chargés d'accompagner les citoyens, en particulier les personnes âgées et les publics vulnérables, dans l'accès aux services publics en ligne. À la fin de l'année 2024, ce programme avait permis de former plus de 9 000 facilitateurs numériques.
- Le **Service civil environnemental** s'inscrit pleinement dans les objectifs de la transition écologique. Il mobilise près de 4 000 volontaires répartis sur trois cycles successifs, avec des actions dédiées à la protection de la biodiversité et à la sensibilisation environnementale.
- Le **Service civil agricole** constitue une extension thématique du dispositif et vise à engager les jeunes dans des projets d'agriculture sociale, de préservation des terres et de soutien aux communautés rurales. Le premier cycle, lancé en 2024, a permis le déploiement de plus de 1 000 volontaires d'ici janvier 2026 et la mise en œuvre de 22 programmes répartis sur 82 projets. L'appel à candidatures publié en septembre a rencontré un succès notable, avec plus de 4 600 candidatures, notamment en provenance de la Sardaigne, de la Campanie, de la Calabre et de la Basilicate.
- La **reconnaissance professionnelle (la Réserve de 15%)** : Une réforme législative majeure introduite par la loi n° 74/2023 a instauré une réserve de 15 % des postes dans les concours de la fonction publique pour les personnes ayant accompli le SCU sans démerite. Cette mesure a ensuite été étendue aux anciens participants du Service civil national. Une enquête interne menée en 2024 indique que 12 % des volontaires ont déjà fait usage de ce dispositif pour intégrer des carrières administratives, confirmant le rôle du SCU comme politique active de l'emploi⁵.
- Les **certifications de compétences** : L'introduction des Open Badges, alignés sur les

cadres européens (*DigComp* et *GreenComp*), permet que les soft skills acquis, tels que la résolution de problèmes, le travail en équipe ou la gestion de projet, soient transparents et vérifiables auprès des futurs employeurs.

5. L'axe franco-italien: le Traité du Quirinal comme catalyseur

La signature du Traité du Quirinal en 2021⁶ a marqué l'ouverture d'une nouvelle phase de coopération bilatérale entre l'Italie et la France. Son article 9 identifie explicitement la jeunesse, l'éducation et la culture comme des domaines stratégiques pour la construction d'une appartenance européenne partagée, conduisant à l'institutionnalisation du Service civique franco-italien.

À la suite d'une déclaration d'intention signée à Paris en février 2022, un modèle de gouvernance conjointe a été mis en place. Celui-ci implique notamment le Conseil franco-italien de la jeunesse, dont les réunions successives (Rome en 2023, Paris en 2025) ont œuvré à l'harmonisation progressive du Service civil universel italien avec le Service Civique français.

Le Service civique franco-italien est plus qu'un programme de mobilité ; il constitue un véritable laboratoire de la citoyenneté européenne. À la différence des échanges académiques, il est centré sur la « solidarité en action ». Les volontaires y développent des compétences interculturelles approfondies, apprennent à évoluer entre différents systèmes administratifs et modèles sociaux, et expérimentent une forme de citoyenneté vécue, fondée sur la gestion quotidienne des besoins des communautés et des défis sociaux communs.

6. Perspectives internationales et apprentissage des politiques publiques (OCDE)

L'architecture institutionnelle du Service civil universel italien a progressivement consolidé sa place dans le débat scientifique et institutionnel international, s'imposant comme un modèle de référence dans l'analyse comparative des politiques publiques. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a intégré l'Italie dans ses travaux comparatifs relatifs aux programmes de service civique et de volontariat des jeunes au sein des pays membres de l'OCDE et de l'Union européenne⁷. Cette analyse situe l'expérience italienne dans un paysage plus large d'approches nationales de l'engagement des jeunes, en mettant l'accent sur les dispositifs de gouvernance multiniveaux, les mécanismes de participation inclusive et les objectifs stratégiques poursuivis. Elle constitue ainsi une base empirique solide pour l'apprentissage croisé et la diffusion des bonnes pratiques entre États.

Au-delà de cette perspective comparative, l'OCDE a mené un exercice analytique spécifiquement consacré au Service civil universel italien⁸ dans le cadre de l'Instrument

d'appui technique (*Technical Support Instrument* – TSI) de l'Union européenne. Ce programme vise à fournir une expertise stratégique aux États membres pour la conception et la mise en œuvre de réformes structurelles. Dans le cadre du TSI, l'OCDE a apporté un appui méthodologique aux systèmes de suivi et d'évaluation (M&E), en soulignant la nécessité de produire des « données probantes robustes » permettant d'évaluer non seulement les volumes de participation – impliquant une mobilisation nationale de 50 000 à 60 000 volontaires soutenus par un réseau de plus de 10 000 entités accréditées – mais surtout les effets concrets en matière de développement des compétences, d'attitudes civiques et d'impact territorial.

Selon les cadres méthodologiques développés par l'OCDE et l'analyse des bonnes pratiques internationales du Global Hope Network, l'efficacité du SCU est évaluée autour de trois dimensions principales :

1. **Développement du capital humain et employabilité** : L'accent mis sur la formalisation et la certification des compétences transversales transforme l'année de service en un atout stratégique pour la transition entre l'école et le marché du travail. Les données de l'OCDE montrent que ces programmes structurés agissent comme des catalyseurs de l'insertion professionnelle, en réduisant efficacement les asymétries d'information qui pénalisent fréquemment les profils NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation).
2. **Attitudes civiques et résilience démocratique** : Le programme est analysé comme un vecteur de citoyenneté active, renforçant la confiance institutionnelle et la cohésion sociale, éléments clés de la stabilité démocratique européenne, en cohérence avec les objectifs de coopération définis par le Traité du Quirinal.
3. **Impact social et territorialité** : Conformément aux lignes directrices d'évaluation de l'OCDE et au profil de l'Italie de YouthWiki⁹, le Service civil universel (SCU) fonctionne comme un « multiplicateur de valeur » au sein des communautés locales, selon l'analyse du Global Hope Network¹⁰. Il apporte des réponses concrètes à des besoins sociaux complexes et renforce le tissu communautaire selon une logique de subsidiarité de proximité.

Le renforcement de ces cadres d'évaluation par l'intermédiaire du TSI soutient le positionnement du Service civil universel en tant qu'instrument de politique publique mature. Une telle évolution facilite non seulement l'amélioration continue du programme, mais contribue également de manière active à l'échange international de connaissances, en alignant le modèle italien sur les tendances mondiales les plus avancées en matière de suivi et d'évaluation des politiques publiques. Dans cette perspective, la coopération technique entre l'Italie et la France trouve un langage commun dans la rigueur méthodologique de l'OCDE, élevant le SCU au rang de pilier stratégique pour la définition de nouveaux standards internationaux en matière de participation des jeunes et de citoyenneté active.

En décembre 2025, le Département a lancé un outil interactif¹¹ fournissant des données en temps réel et transparentes sur la participation, les secteurs d'intervention et l'impact territorial, renforçant encore l'alignement du SCU avec les standards internationaux les plus élevés en matière de politiques publiques fondées sur des données probantes.

7. Perspectives stratégiques et défis futurs

Malgré ses résultats probants, le Service civil universel est confronté à plusieurs défis majeurs dans la phase post-PNRR :

1. **La soutenabilité financière** : Le maintien d'un seuil annuel de 50 000 à 60 000 postes nécessitera une transition progressive des financements exceptionnels du PNRR vers un engagement budgétaire national stable. À cet égard, la loi de finances pour 2026 s'inscrit dans cette logique, bien qu'une programmation financière pluriannuelle demeure indispensable pour assurer la consolidation et la maturité du dispositif.
2. **La garantie de qualité** : A mesure que le programme monte en charge, le suivi et l'évaluation de la qualité éducative de plusieurs milliers de projets, portés par des acteurs hétérogènes, représentent un enjeu logistique et organisationnel majeur.
3. **L'équité territoriale** : Les efforts devront se poursuivre afin de rééquilibrer la forte demande observée dans le sud du pays avec la disponibilité de projets de haute qualité sur l'ensemble du territoire national.

En conclusion, le Service civil universel italien a consolidé sa position en tant qu'instrument de politique publique mature et stratégique. En évoluant de ses origines liées à l'objection de conscience vers un cadre contemporain intégrant les enjeux numériques et environnementaux, il apporte une réponse concrète à la crise actuelle de la participation des jeunes.

La dimension bilatérale développée avec la France dans le cadre du Traité du Quirinal démontre que le service civil peut constituer un levier puissant d'intégration européenne « par le bas ». Investir dans le Service civil universel représente ainsi un engagement stratégique en faveur de la résilience démocratique des sociétés européennes, en transformant l'énergie et l'engagement des jeunes en capital social tangible, au service d'une citoyenneté active, responsable et interculturelle.

Notes de bas de page

[1] *Decreto legislativo n. 40/2017, Riforma istituzionale del Servizio civile universale.*

[2] Les données peuvent être consultées sur le tableau de bord : <https://www.politichegiovani.gov.it/servizio-civile/i-numeri-del-servizio-civile-universale/>.

[3] *PNRR, Missione 5, Componente 1, Investimento 4: Rafforzare il Servizio civile universale*, <https://www.italiadomani.gov.it/content/sogei-ng/it/en/Interventi/investimenti/servizio-civile-universale.html>.

[4] L'appel à candidatures pour l'emploi de 62 459 volontaires dans le cadre de projets de Service civique universel, publié le 18 décembre 2024 et clôturé le 27 février 2025 : <https://www.politichegiovani.gov.it/media/tm5pz2j5/report-dol-bando-ordinario.pdf>.

[5] *Più competenze, occupazione e attivismo civico - Indagine sugli operatori volontari a 12 mesi dalla conclusione dell'esperienza di servizio civile*, <https://www.politichegiovani.gov.it/servizio-civile/servizio-civile-in-cifre/indagine-post-scu-2024/>.

[6] Disponible en ligne pour consultation : <https://it.ambafrance.org/LE-TRAITE-DU-QUIRINAL>.

[7] P. Gagliardi, O. Pérez-Raynaud, et A. Robinson, "Promoting Youth Volunteering and Civic Service Engagement: A Stocktake of National Programmes across OECD Countries," *OECD Working Papers on Public Governance*, no. 77 (Paris: OECD Publishing, 2024), <https://doi.org/10.1787/39659e6a-en>

[8] OECD, *Guidance for a Monitoring and Evaluation System for Italy's Universal Civil Service*, (Paris: (OECD Publishing, 2024), <https://doi.org/10.1787/a8b73d4b-en>.

[9] European Commission/EACEA/YouthWiki (2024), *Italy: Youth volunteering at national level*: <https://national-policies.eacea.ec.europa.eu/youthwiki/chapters/italy/24-youth-volunteering-at-national-level>.

[10] Global Hope Network (2024), *Youth Empowerment: International Best Practices Guide*: <https://globalhope.network/publications/youth-empowerment-international-best-practices-guide-2/>.

[11] Voir note 2.

CHAPITRE 2

L'ENGAGEMENT SUR LE TERRAIN DES JEUNES EUROPÉENS





Bernadette Pirker et Marie-Theres Svoboda

Responsables de l'information aux jeunes et
du projet Points4Action à l'association LOGO!

LE DIALOGUE INTERGÉNÉRATIONNEL COMME FONDEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE : LE MODÈLE *POINTS4ACTION*

1. Point de départ : vieillissement, apprentissage et dialogue intergénérationnel

Le changement démographique est l'un des principaux défis du XXI^e siècle. La baisse des taux de natalité, l'augmentation de l'espérance de vie et les étapes de vie de plus en plus différenciées entraînent des changements durables dans la structure de la société. Parallèlement, de plus en plus de jeunes recherchent des conseils, de la reconnaissance et des rôles significatifs dans la communauté. Leur volonté de s'impliquer est clairement visible dans leur participation au bénévolat : en Autriche, environ 43% des jeunes de 15 à 24 ans sont engagés dans des œuvres caritatives¹ et, avec une moyenne d'environ sept heures par semaine, investissent plus de temps dans des activités bénévoles que les autres groupes d'âge². Dans une comparaison européenne, le taux de participation est légèrement plus bas, autour d'un quart des jeunes, ce qui s'explique d'une part par les différences entre les pays et d'autre part par des définitions et approches méthodologiques différentes dans les enquêtes³.

L'engagement volontaire actif est une pierre angulaire des sociétés démocratiques. De nombreuses tâches et préoccupations sociales seraient impossibles à gérer sans la volonté des gens de donner bénévolement leur temps et leur énergie sans rémunération. Le fait que les jeunes choisissent de faire du bénévolat est donc d'une grande importance pour le développement futur de la société civile⁴. Les études montrent que les expériences positives de participation à un jeune âge augmentent la probabilité de faire du bénévolat à l'âge adulte⁵. De plus, le bénévolat chez les jeunes a un effet durable sur la socialisation politique et la participation civique plus tard dans la vie⁶.

Parallèlement, la proportion croissante de personnes âgées dans la population nous oblige à adopter de nouveaux modèles pour le vieillissement. Alors que les générations plus âgées disposent d'une grande expérience et de ressources, les générations plus jeunes apportent de nouvelles perspectives, questions et compétences. La cohésion sociale naît là où ces différentes expériences se rencontrent et sont combinées de manière productive. Les générations ne doivent pas être comprises comme des groupes séparés, mais plutôt comme étant dans une relation d'apprentissage mutuel et de dépendance.

Ces processus de négociation ne se déroulent pas exclusivement dans les centres urbains, mais aussi dans les communautés locales, dans les établissements éducatifs et de loisirs, dans l'engagement de la société civile et dans les environnements de vie immédiats des personnes. C'est là que les évolutions sociales, démographiques et culturelles sont particulièrement évidentes. Parallèlement, les réseaux familiaux évoluent, les environnements de vie deviennent plus pluralistes, et des processus tels que l'individualisation, la numérisation et l'accélération sociale rendent les rencontres personnelles plus difficiles. Cela rend les rencontres intergénérationnelles moins courantes – même si elles sont d'une importance centrale pour l'orientation, la solidarité et la compréhension mutuelle.

Ces développements touchent à des questions fondamentales démocratiques et de droits humains : comment la participation sociale peut-elle être rendue possible pour les personnes de tout âge ? Comment peut-on prévenir l'isolement social et l'exclusion ? Et comment la démocratie peut-elle rester tangible dans la vie quotidienne à travers les relations vécues, la reconnaissance et la responsabilité mutuelles ?

Dans ce contexte, le dialogue intergénérationnel joue un rôle clé. Elle relie jeunes et moins jeunes, crée des espaces d'échange, d'apprentissage partagé et d'engagement, et renforce ainsi la cohésion sociale et la résilience démocratique. Des projets comme *Points4Action* abordent précisément cette problématique en facilitant des rencontres volontaires et autodéterminées entre générations et en les intégrant durablement dans les structures sociales. En tant que modèle établi de longue date dans le domaine des droits humains au

niveau municipal, *Points4Action* rend la participation sociale, la dignité, la reconnaissance et la solidarité tangibles dans la vie quotidienne. Avec un âge d'entrée de 13 ans, le projet intergénérationnel offre également une opportunité à un seuil particulièrement faible d'entrer dans un dialogue intergénérationnel à un stade précoce.

2. Qu'est-ce que *Points4Action* et quels sont les objectifs du projet ?

Points4Action est un projet de rencontre intergénérationnel de la ville de Graz, mis en œuvre par *LOGO jugendmanagement*, lancé en 2006. Il s'adresse aux jeunes de 13 à 18 ans et les invite à faire du bénévolat dans des établissements pour personnes âgées ou dans des maisons multigénérationnelles. L'accent n'est pas mis sur les soins infirmiers, mais sur les rencontres personnelles : conversations, jeux ensemble, lecture à voix haute, promenades, activités créatives ou soutien pour les tâches numériques quotidiennes.

Le principe de base est délibérément conçu pour être accessible par tous. Les jeunes peuvent participer sans aucune barrière formelle et sont préparés lors d'un atelier d'introduction obligatoire. De plus, les jeunes pairs présents sur place racontent leurs impressions personnelles de leurs rencontres avec les personnes âgées, et les représentants des établissements pour personnes âgées donnent aux « nouveaux arrivants » leurs premiers aperçus de ce qui se passe dans ces établissements. Ils décident ensuite eux-mêmes quand, à quelle fréquence et dans quel établissement ils veulent s'impliquer. Cette autodétermination est un élément central du projet : l'implication n'est pas prescrite, mais comprise comme une activité volontaire et significative.

Une particularité de *Points4Action* est le système de reconnaissance. Pour chaque heure passée dans ces établissements, les jeunes reçoivent un « point », prouvé par un autocollant infalsifiable. Ces points servent de monnaie complémentaire pour le bien commun et peuvent être échangés dans des entreprises partenaires régionales – telles que les cinémas, les piscines publiques, les librairies, les restaurants, les installations sportives ou les auto-écoles. Lors du choix des entreprises, on veille à ce que leurs offres contribuent à la participation sociale et culturelle des jeunes. Le refinancement est assuré par un budget municipal, ce qui signifie que la participation sociale est également soutenue économiquement et que l'engagement est visiblement reconnu.

D'un point de vue sociologique, ce système est particulièrement important. Dans les sociétés modernes, le temps, les relations et les soins font partie de ces services socialement indispensables mais souvent invisibles ou sous-estimés. *Points4Action* pose délibérément un contre-signal ici : elle traduit le temps social en reconnaissance sociale sans la commercialiser. La valeur symbolique de ces points souligne que l'engagement envers les

autres a une place légitime dans le système de valeurs urbain.

Le projet a plusieurs objectifs :

- Réduire la solitude et l'isolement social chez les personnes âgées, en particulier dans les établissements institutionnels ;
- Renforcer les compétences sociales et démocratiques des jeunes grâce à une expérience pratique de responsabilité, d'empathie et d'auto-efficacité ;
- Promouvoir le dialogue intergénérationnel comme base de cohésion sociale ;
- Contribuer au développement urbain axé sur les droits humains, où la dignité, la participation et la reconnaissance se retrouvent dans la vie quotidienne.

Historiquement, *Points4Action* est né d'une motivation sociopolitique claire. Le point de départ en 2005 était la question de savoir comment l'humanité, la proximité et l'affection émotionnelle pouvaient être renforcées auprès des personnes âgées, en plus des soins professionnels. Une analyse des besoins ultérieure dans 26 établissements pour seniors à Graz a clairement montré que de nombreux résidents avaient manqué des visites personnelles et souhaitaient plus de contacts et d'interactions avec les jeunes. Ces résultats empiriques ont constitué la base du concept de projet, officiellement lancé en 2006 après une phase de planification intensive et étendu à d'autres communautés styriennes depuis 2020.

Depuis, *Points4Action* a continuellement grandi, est devenu plus professionnel et s'est adapté aux changements sociaux. Aujourd'hui, il est solidement ancré à Graz et est compris comme une infrastructure sociale à long terme – et non comme un projet temporaire.

3. Défis dans la mise en œuvre des rencontres intergénérationnelles

Lorsqu'on parle de rencontres intergénérationnelles, il est également nécessaire de parler de divers défis. Le projet *Points4Action* répond à plusieurs défis majeurs de la coexistence sociale. D'un côté, il y a l'isolement social de nombreuses personnes âgées, aggravé par la perte de partenaires, d'amis ou de mobilité. D'autre part, elle aborde les opportunités limitées pour les jeunes de se percevoir comme socialement efficaces en dehors de l'école ou de la famille. Les jeunes se retrouvent souvent pris entre la pression de se produire, la recherche d'orientation et l'absence de rôles reconnus dans la communauté. Le projet réunit deux groupes qui ont souvent peu de contacts naturels dans la vie quotidienne.

Cependant, rassembler jeunes et personnes âgées n'est pas un processus sans conflit en soi. Différentes générations apportent avec elles des styles de communication, des valeurs, des expériences de vie et une socialisation médiatique différents. Alors que les jeunes sont souvent habitués à des formes de communication rapides et numériques, les personnes âgées

ont souvent des rythmes, des styles narratifs et des attentes différentes en matière d'interaction interpersonnelle. Ces différences peuvent créer de l'incertitude, des malentendus ou une réticence initiale des deux côtés.

De plus, il existe des défis spécifiques dans les établissements pour seniors : les rencontres peuvent être confrontées à des limitations liées à l'âge, à la démence, à la maladie, au deuil ou à des questions biographiquement sensibles. Pour les jeunes, qui découvrent souvent ce genre de contexte pour la première fois, cela peut être émotionnellement exigeant. En même temps, il existe un risque que les rencontres soient exploitées ou surchargées d'attentes irréalistes – par exemple, si les jeunes sont compris comme un « substitut » aux soins professionnels.

Points4Action répond à ces défis avec un concept clair et en plusieurs étapes. L'atelier d'introduction obligatoire joue un rôle central, dans lequel les jeunes sont non seulement informés sur les questions organisationnelles, mais aussi préparés en termes de contenu. Les sujets abordés incluent l'interaction respectueuse avec les personnes âgées, la prise de conscience des limitations liées à l'âge, les questions de proximité et de distance, ainsi que le rôle personnel dans le projet. Cette préparation crée de la sécurité et favorise la réflexion.

De plus, un soutien continu est assuré par les coordinateurs de projet et les personnes de contact désignées dans les installations. Ils agissent en tant que médiateurs, sont disponibles pour répondre aux questions et veillent au maintien des normes de sécurité – tant pour les jeunes que pour les seniors. Les installations elles-mêmes participent également au processus et sont préparées aux rencontres. Un facteur clé du succès du programme est le principe de participation volontaire parmi les jeunes. Ils décident eux-mêmes quand et pendant combien de temps ils rendent visite aux personnes âgées et comment ils souhaitent interagir entre eux. Cela crée un espace pour des relations authentiques qui peuvent se développer à leur propre rythme. Sociologiquement parlant, la diversité n'est pas comprise comme un déficit mais comme une ressource : la « friction » entre différents mondes devient un environnement d'apprentissage pour le dialogue, la tolérance et la reconnaissance mutuelle – des compétences démocratiques clés.

Enfin, la phase pandémique de 2020 à 2022 a également posé un défi particulier. *Points4Action* a répondu de manière flexible avec des formats numériques et à faible contact tels que des conversations sur balcon et fenêtre, des lettres, ainsi que des appels téléphoniques et vidéo. Cette adaptabilité montre que le projet n'est pas lié à des formes rigides mais peut maintenir son idée de base – la relation et l'attention – même dans des conditions changeantes.

4. Valeur ajoutée et impact : dimensions sociales, démocratiques et des droits humains

Le succès de *Points4Action* ne peut être mesuré uniquement par des indicateurs quantitatifs, même s'ils démontrent la portée et la stabilité du projet. Depuis 2006, environ 60 000 heures de travail bénévole par environ 3 000 jeunes ont été documentées, dont une proportion significative reste active sur une période plus longue. Cette continuité peut être interprétée comme une indication de la signification et de l'attractivité subjectives perçues du programme. Une étude empirique sur les expériences des jeunes participants montre également que l'incitation extrinsèque du système de points perd de son importance pendant l'engagement et sert principalement de point d'entrée. En revanche, l'échange intergénérationnel prend de plus en plus d'importance. Apprendre des expériences des personnes âgées et acquérir de nouvelles perspectives sur les questions sociales sont cités par les jeunes comme des facteurs clés de motivation pour un engagement à long terme dans *Points4Action*⁷.

Pour comprendre pourquoi les jeunes restent engagés dans le projet à long terme et pourquoi ces rencontres sont vécues comme significatives pour les deux parties, il est utile d'examiner de plus près les effets individuels du programme. Sur le plan personnel, *Points4Action* a des effets sociaux, émotionnels et sociétaux durables tant pour les seniors participants que pour les jeunes, présentés ci-dessous séparément pour les deux groupes cibles.

Dans le projet *Points4Action*, l'accent pour les personnes âgées est moins mis sur le nombre de contacts que sur leur qualité. Les institutions rapportent des relations stables et de confiance entre les personnes âgées et les jeunes, ce qui contribue à une réduction notable de la solitude et à une revitalisation significative de la vie quotidienne. Les visites régulières procurent à de nombreuses personnes âgées un sentiment de reconnaissance, d'appartenance et le sentiment qu'elles restent une partie active de la société urbaine. Leurs biographies, expériences et perspectives sont entendues et appréciées – un aspect central d'un vieillissement digne.

L'échange continu avec les jeunes a également un effet positif sur la forme physique et mentale des personnes âgées. Ils se perçoivent non seulement comme des bénéficiaires de soutien, mais aussi comme des membres pertinents et précieux de la société. En tant que programme de visite, *Points4Action* apporte ainsi une contribution importante à la réduction de l'isolement social et à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées. Parallèlement, le projet soutient les institutions participantes dans la conception d'activités de loisirs. Cela soulage la charge du personnel soignant, crée des stimuli sociaux supplémentaires dans la vie quotidienne et favorise une atmosphère globalement positive au sein des institutions.

Points4Action a également un impact individuel durable sur les jeunes. Grâce à leur implication, ils font preuve d'une auto-efficacité et d'une reconnaissance sociale, développent des compétences sociales, communicatives et intergénérationnelles, et prennent la responsabilité des autres. La démocratie n'est pas enseignée théoriquement mais devient tangible dans la vie quotidienne – comme une pratique de respect, de responsabilité partagée et de solidarité.

Le projet favorise également l'inclusion et la diversité : des jeunes issus de milieux sociaux, culturels et familiaux différents sont également impliqués. Les réunions régulières contribuent à briser les préjugés et à renforcer la compréhension interculturelle – non pas par l'enseignement, mais par les expériences partagées et la vie quotidienne.

La participation active renforce des compétences sociales telles que l'empathie, la considération, la sensibilité et la tolérance. En organisant leur implication de manière indépendante, les jeunes développent également la fiabilité, la responsabilité personnelle et la confiance en eux. L'expérience qu'ils acquièrent est précieuse pour leur développement personnel et leur vie future (professionnelle).

À travers des échanges avec les personnes âgées, les jeunes apprennent que leur vie et leurs perspectives sont intéressantes et prises au sérieux. Cela les encourage à développer avec confiance leur propre rôle dans la société. En même temps, ils élargissent leurs horizons en apprenant différentes perspectives sur les évolutions sociales et en tirant profit de la richesse de l'expérience des personnes âgées. Cela renforce également leurs compétences en prise de décision et en résolution de problèmes.

Les rencontres entre jeunes et personnes âgées brisent les réserves, les préjugés et les barrières générationnelles. Un processus d'appréciation mutuelle et d'apprentissage mutuel émerge, entraînant des changements durables dans les perspectives des deux générations. Ces rencontres se caractérisent par l'ouverture, l'acceptation et le respect – et il n'est pas rare que de nouvelles amitiés intergénérationnelles se développent en conséquence.

L'impact de *Points4Action* dépasse également les expériences individuelles et les processus d'apprentissage, avec des effets durables au niveau structurel. Le format intergénérationnel du projet ouvre délibérément les établissements pour les seniors participants aux jeunes, les transformant en lieux de rencontre avec la société civile. Parallèlement, la ville assume la responsabilité en assurant une sécurité financière et un soutien institutionnel au projet. Cela envoie un signal clair : la cohésion sociale et la préservation de la dignité humaine sont des tâches publiques.

Points4Action va donc bien au-delà de la fonction d'un projet de participation pure. En tant que modèle de développement communautaire démocratique, il crée des espaces de rencontre, renforce la cohésion sociale et permet aux jeunes de jouer un rôle actif et tangible au sein de la communauté. Sur fond de défis mondiaux tels que le changement démographique, la fragmentation sociale et la polarisation politique, l'implication des jeunes est particulièrement importante. Des projets tels que *Points4Action* apportent une contribution significative en encourageant les jeunes à contribuer à façonner une société fondée sur la solidarité et l'inclusion, franchissant ainsi une étape importante vers un avenir participatif et socialement juste.

Bibliographie

- Comité économique et social européen. *Le volontariat : les citoyens construisent l'avenir de l'Europe*. Avis SOC/688, CES/2021-03078-EN. Bruxelles, 2021.
- Daug, Michael, et Hannes Wedekind. *Vita gesellschaftlichen Engagements: Eine Studie zum Zusammenhang zwischen früher Beteiligung und dem Engagement bis ins Erwachsenenalter*. Berlin : Deutsches Kinderhilfswerk, 2007.
- Dux, Wolfgang. « Zivilgesellschaftliches Engagement. » Dans *Kompendium Kinder- und Jugendhilfe*, sous la direction de Karin Böllert. Wiesbaden : Springer VS, 2018.
- Dux, Wolfgang, et Elke Sass. « Kompetenzerwerb Jugendlicher durch ein freiwilliges Engagement. » *ZEP: Journal for International Educational Research and Development Education* 30, no 4 (2007).
- Ministère fédéral autrichien des affaires sociales, de la santé, des soins et de la protection des consommateurs (BMSGPK). *3. Bericht zum freiwilligen Engagement in Österreich - Freiwilligenbericht 2019*. Vienne : BMSGPK, 2019.
- Schunko, Helena. *Junge Menschen in der Gemeinde: Jugendliche und ihre Erfahrungen mit dem Points4action Programm*. Mémoire de master, Université de Graz, 2018.

Notes de bas de page

- [1] Ministère autrichien des Affaires sociales, de la Santé, des Soins et de la Protection des Consommateurs (BMSGPK), *3. Bericht zum freiwilligen Engagement à Österreich - Freiwilligenbericht 2019* (Vienne : BMSGPK, 2019), 17.
- [2] *Ibid.*, 24.
- [3] Comité économique et social européen, *Le volontariat : les citoyens construisent l'avenir de l'Europe*, Avis SOC/688, CES/2021-03078-EN (Bruxelles, 2021).
- [4] Wolfgang Dux, « Zivilgesellschaftliches Engagement », dans *Kompendium Kinder- und Jugendhilfe*, éd. Karin Böllert (Wiesbaden : Springer VS, 2018).
- [5] Wolfgang Dux et Elke Sass, « Kompetenzerwerb Jugendlicher durch ein freiwilliges Engagement », *ZEP : Journal for International Educational Research and Development Education* 30, n° 4 (2007), 40.
- [6] *Ibid.*, 20.
- [7] Helena Schunko, *Junge Menschen in der Gemeinde : Jugendliche und ihre Erfahrungen mit dem Points4action Programm* (mémoire de master, Université de Graz, 2018), 102-104.



Peeter Lusmägi et Kai-Ines Nelson

**Coordinateur et Coordinatrice adjointe du
réseau international EuroPeers**

D'UN PROJET PILOTE ALLEMAND À UN MOUVEMENT D'ALUMNI EUROPÉENS : COMMENT EUROPEERS TRANSFORME L'EXPÉRIENCE EN ENGAGEMENT

En 2005, lorsque la Commission européenne a annoncé la Semaine européenne de la jeunesse, l'Agence nationale allemande a fait un choix contre-intuitif. Au lieu de concentrer son énergie sur un événement phare, elle a invité de jeunes anciens des programmes jeunesse de l'UE à créer de nombreuses petites actions locales. Plus de 100 jeunes ont participé à des formations préparatoires puis organisé plus de 100 événements différents à travers l'Allemagne — décentralisés, dirigés par des pairs et proches des réalités quotidiennes des jeunes. Le concept était simple : si l'objectif est d'atteindre les jeunes, laissez les jeunes atteindre leurs pairs.

Un an plus tard, quelque chose d'encore plus important s'est produit. Lors de la réunion d'évaluation, une grande part des participants est revenue — environ 60 % — et beaucoup ont demandé à continuer. L'approche pair-à-pair était devenue plus qu'une campagne ponctuelle, c'était devenu une communauté. Ce moment est souvent décrit comme la naissance d'EuroPeers : un réseau d'anciens jeunes participants motivés à partager des expériences authentiques issues d'Erasmus+ Jeunesse (et plus tard du Corps européen de solidarité) et à encourager les autres à y participer.

Entre 2006 et 2014, le réseau a mûri par la pratique. La méthode de base est restée la même — les jeunes partageant directement leur expérience avec d'autres jeunes — mais l'infrastructure autour s'est développée : réunions annuelles, formations régulières à la narration, prise de parole en public et gestion de projets, et soutien pratique aux activités dirigées par les jeunes. Le guide EuroPeers Network décrit cette période comme une période d'« expansion et de consolidation », portée par un enthousiasme partagé et une identité et une structure progressivement plus claires.

L'internationalisation a également commencé de manière organique. En 2010, l'Autriche et la Suisse participaient à des séances de formation ; en 2011, le premier cours international de formation germanophone a eu lieu au Luxembourg. De petits projets entre pairs ont également commencé à apparaître ailleurs, tandis que des initiatives similaires existaient sous différents noms dans d'autres pays. La leçon initiale était pragmatique : l'idée circule bien, mais elle doit être traduite dans les réalités nationales de la jeunesse et les cultures de communication.

En 2014, une réunion de planification stratégique a permis de traduire cette croissance organique en une ambition européenne plus claire. Six pays — Allemagne, Pologne, Autriche, Estonie, Norvège et Belgique — ont collaboré pour établir une structure internationale. En 2015, Berlin a accueilli un format inédit : les représentants des agences nationales se réunissaient en parallèle de la réunion annuelle EuroPeers, et ce modèle collaboratif est devenu une routine annuelle. Le Guide note également un effet de retombée important : en 2017, le concept EuroPeers a inspiré la création d'EuroApprentices dans l'enseignement professionnel, étroitement inspirés des concepts de formation d'EuroPeers.

Une nouvelle étape vers la stabilité est survenue en 2020 avec la formalisation d'un partenariat stratégique mené par l'Agence nationale estonienne. L'Activité à long terme (LTA) a été lancée en 2021 et vise à renforcer la cohérence et la capacité : un coordinateur de réseau dédié, une planification du travail plus claire, une présence numérique améliorée et un accent plus fort sur l'inclusion — en particulier pour toucher les jeunes ayant moins d'opportunités. Le Guide relie cette phase à des supports de formation partagés, à une identité visuelle renouvelée, ainsi qu'au lancement du site web international et de la présence sur Instagram.

Aujourd'hui, EuroPeers fonctionne comme une communauté transnationale d'anciens participants avec une structure combinée : coordination centrale pour la cohérence, responsabilité nationale pour la pertinence. En 2025, le réseau fonctionne comme une LTA dirigée par l'Estonie et implique quatorze pays actifs, chacun avec son ou ses propres coordinateurs nationaux et son groupe EuroPeers. Cette structure « hybride » a de

l'importance. Elle maintient le réseau reconnaissable à travers l'Europe (valeurs partagées, logique de formation partagée, identité partagée) tout en permettant à chaque pays d'organiser les EuroPeers de manière à s'adapter aux traditions locales de travail des jeunes, aux systèmes scolaires, à la géographie et au panorama des programmes.

Ce qu'est EuroPeers – et pourquoi il est important aujourd'hui

Le site EuroPeers définit le projet en termes pratiques : les EuroPeers sont des jeunes ayant une expérience dans Erasmus+ Jeunesse ou le Corps européen de solidarité qui souhaitent transmettre cette expérience à d'autres. Ils fréquentent des écoles, des clubs de jeunes et des espaces publics ; ils organisent des ateliers, des présentations scolaires, des actions de rue et des expositions ; ils partagent des histoires en ligne ; et ils fournissent des informations accessibles sur la mobilité et les opportunités de participation.

Cette clarté est importante car de nombreux débats sur l'engagement des jeunes partent encore d'un mauvais diagnostic. Trop souvent, le désengagement des jeunes est présenté comme un manque d'intérêt ou un « problème générationnel ». Ce que les praticiens et les jeunes décrivent, à maintes reprises, est différent : l'information est difficile à naviguer, les institutions paraissent distantes et la participation intervient trop tard pour avoir un sens réel. Les consultations du 11^e cycle du Dialogue européen de la jeunesse en Estonie saisissent bien cette tension. Les jeunes valorisent l'identité européenne, la démocratie, l'égalité et la liberté, mais ils décrivent aussi les lacunes dans la manière dont ces valeurs se traduisent dans la vie quotidienne – notamment en ce qui concerne l'égalité, les droits des minorités et le fait d'être entendu dans la prise de décision. Ils lient étroitement la confiance et l'engagement à des informations compréhensibles et à une implication significative. Ils perçoivent souvent les informations officielles comme trop techniques et peu adaptées aux jeunes, et beaucoup disent avoir besoin de plus d'orientation et de mentorat pour accéder à des opportunités telles qu'Erasmus+ – en particulier dans les zones rurales.

EuroPeers se situe exactement à ce point de conversion. Cela aide à transformer des opportunités abstraites en quelque chose de concret et socialement crédible, car le relais n'est pas « l'institution » mais un pair ayant une expérience vécue – quelqu'un capable de répondre aux questions que les jeunes posent réellement (« Comment c'était vraiment ? », « Est-ce que je m'intégrerais ? », « Comment avez-vous postulé ? ») dans un langage courant. En pratique, EuroPeers ne se contente pas de communiquer l'information. Il réduit l'incertitude et abaisse la barrière psychologique de participation – deux facteurs qui comptent souvent plus que la motivation elle-même.

Le pair-à-pair comme stratégie, pas comme slogan

Les preuves issues des contributions nationales recueillies auprès des coordinateurs et partenaires d'EuroPeers sont remarquablement cohérentes : le pair-à-pair fonctionne car il réduit la distance – sociale, culturelle et psychologique.

En Lettonie, des collègues décrivent que les jeunes deviennent beaucoup plus engagés lorsque l'information est partagée entre pairs, de manière informelle et à travers des exemples concrets – notamment dans les écoles, les centres pour la jeunesse et les événements initiés par les jeunes. Ils citent aussi des barrières familiales : beaucoup de jeunes ne sont pas au courant des opportunités pour les jeunes dans l'UE ou les perçoivent comme compliquées et « non destinées à eux ». Les jeunes en dehors de Riga ont un accès moins direct à l'information et à l'encouragement, et il y a une pénurie de jeunes travailleurs de confiance ou d'adultes bienveillants capables d'aider les jeunes à franchir le premier pas.

La Lettonie illustre également parfaitement « l'architecture de l'engagement » : l'Agence nationale a soutenu de grands festivals animés par la jeunesse tels que la « *Project Night* » (environ 150 participants) et « *Hop on the Train* » (environ 80 participants), où les jeunes sont formés et deviennent créateurs du contenu – du développement d'idées à la direction d'activités et à l'engagement des autres. Dans de tels contextes, les EuroPeers ne sont pas des promoteurs externes ; ils font partie d'un écosystème de jeunesse où la participation devient normale et visible.

La France montre un paysage différent. Le bénévolat est déjà répandu – selon l'INJEP, 43% des jeunes de 15 à 30 ans déclarent avoir fait du bénévolat au cours des douze derniers mois, et 28% en fait régulièrement¹. Pourtant, même dans un pays aux parcours civiques solides, l'engagement dépend toujours de la visibilité, de l'accessibilité et de la confiance. En d'autres termes : une offre de programmes solide a toujours besoin d'une connexion à l'échelle humaine et de relais accessibles, surtout pour ceux qui ne se « voient pas » naturellement dans la mobilité internationale ou les programmes de l'UE.

L'apport de la Suède apporte une perspective démocratique. Il note une baisse de la part de jeunes qui croient pouvoir faire une différence dans la société (notée à 23 %, contre 52 % en 2019), ainsi qu'une inquiétude accrue quant à l'avenir du système démocratique. L'analyse proposée est révélatrice : les jeunes peuvent estimer que les enjeux majeurs – guerre, criminalité, économie – sont difficiles à influencer, ce qui peut réduire l'efficacité perçue et la participation. Cela rappelle que l'engagement des jeunes ne se limite pas à l'accès aux opportunités. Il s'agit aussi de reconstruire le sentiment que la participation compte, et que l'action individuelle peut se connecter au changement collectif.

Dans ces différents contextes nationaux, le même mécanisme se répète : lorsqu'un pair dit « Je l'ai fait, voici ce que c'était vraiment, et voici comment commencer », la participation devient plus imaginable. EuroPeers transforme les « opportunités de l'UE » d'offres lointaines et institutionnelles en récits mobilisateurs. Cela peut sembler léger — mais c'est une réponse très pratique au manque de crédibilité auquel de nombreuses institutions font face.

Comment EuroPeers crée de la valeur - pour les jeunes et pour les institutions

L'impact des EuroPeers ne se limite pas à la communication. Le Guide du Réseau met en avant plusieurs fonctions pertinentes bien au-delà de la « bulle » Erasmus+.

Une approche et un recrutement inclusifs. En utilisant les liens de terrain et la crédibilité des pairs, EuroPeers peut toucher des groupes généralement plus difficiles à mobiliser, y compris les jeunes ayant moins d'opportunités, les jeunes en dehors des grands centres, et ceux qui ne participeront peut-être jamais à une « journée d'information européenne ». Il ne s'agit pas seulement de géographie, il s'agit aussi de proximité sociale : les EuroPeers peuvent « traduire » les opportunités dans le langage et les situations de la vie quotidienne des jeunes.

Un canal de retour d'information et une boucle d'apprentissage. Les EuroPeers sont à la fois bénéficiaires et communicateurs. Ils peuvent traduire l'expérience du programme en indications concrètes pour les agences nationales et les parties prenantes — ce qui fonctionne, ce qui déconcerte, ce qui exclut. À une époque où on peine à faire confiance aux politiques de jeunesse, ces boucles de retour d'information sont un atout de gouvernance : elles apportent une expérience vécue dans l'apprentissage institutionnel sans exiger que les jeunes deviennent des experts en politique.

Participation civique soutenue après la mobilité. Le Guide présente EuroPeers comme une plateforme de citoyenneté active où les alumni continuent de contribuer longtemps après leur expérience de mobilité — à travers des actions dans les écoles et les centres de jeunesse, des projets de solidarité, des échanges de jeunesse, des groupes consultatifs, et parfois des postes rémunérés de formateurs juniors ou de création de contenu. C'est important car de nombreux programmes de mobilité créent des « moments forts » dans la vie des jeunes. EuroPeers aide à transformer ces moments forts en trajectoires plus longues de contribution et de leadership, avec des rôles visibles et une reconnaissance par les pairs.

Compétences, confiance en soi et identité. Un rapport national résume la logique en une phrase : l'engagement crée plus d'engagement. Les jeunes qui partagent des expériences gagnent souvent en confiance en eux et en motivation ; ils pratiquent la communication et la

facilitation ; ils apprennent à planifier des actions à petite échelle ; et ils deviennent plus enclins à faire des choses pour les autres. En ce sens, EuroPeers n'est pas seulement un réseau « de sensibilisation » — c'est aussi un modèle de développement de la jeunesse qui renforce les compétences sociales et civiques par l'action.

Les « barrières d'engagement » réelles abordées par EuroPeers. Si la force d'EuroPeers réside dans la confiance, sa pertinence réside dans les obstacles qu'il aide à surmonter — dont beaucoup sont mis en avant dans les contributions nationales et les consultations jeunesse.

Complexité et surcharge d'informations. Les jeunes n'ont pas besoin de plus de PDF. Ils ont besoin de conseils, d'être rassurés et d'accompagnement. Les consultations du Dialogue de la jeunesse estonien mettent en avant une communication favorable aux jeunes et une information accessible comme conditions clés pour la participation.

Le problème de la première étape. Une grande partie des participants potentiels hésitent non pas parce qu'ils rejettent l'expérience internationale, mais parce qu'ils ne savent pas par où commencer ou craignent d'échouer. EuroPeers réduit cette anxiété en rendant le processus humain et en normalisant les questions.

Temps et ressources inégales. Les contributions nationales soulignent la pression temporelle pesant sur les bénévoles et le lien entre l'engagement et les contraintes socio-économiques. Les réseaux de pairs ne peuvent pas résoudre seuls les inégalités structurelles, mais ils peuvent s'assurer que l'information et l'encouragement ne soient pas concentrés parmi les personnes déjà privilégiées.

Des écarts régionaux et de la solitude dans l'engagement. Plusieurs pays évoquent une couverture régionale inégale et la charge qui pèse sur un petit nombre d'EuroPeers actifs. La leçon n'est pas que les réseaux entre pairs sont faibles ; c'est que les réseaux de pairs ont besoin d'un soutien adéquat pour être inclusifs et durables.

Ce que les décideurs politiques et les praticiens peuvent tirer du modèle EuroPeers

Si l'engagement des jeunes doit devenir plus qu'une participation épisodique, trois leçons se démarquent — plus deux souvent négligées.

1. **Rendre l'Europe visible dans la vie quotidienne.** Les jeunes, lors des consultations du Dialogue de la jeunesse estonien, appellent explicitement l'UE à « entrer dans leur monde » par un langage accessible, des canaux qu'ils utilisent et une présence directe dans les environnements de la jeunesse. Ils souhaitent que l'Europe ressemble moins à une lointaine « Bruxelles » et davantage à une réalité vécue.
2. **Investir dans l'accompagnement humain, pas seulement dans l'information.** Ces mêmes consultations soulignent que de nombreux jeunes valorisent des opportunités telles qu'Erasmus+ et le bénévolat, mais ne savent pas par où commencer et souhaitent un mentorat et un soutien accessible — surtout en dehors des centres urbains. EuroPeers propose un modèle évolutif de mentorat par le storytelling : des conseils crédibles parce qu'ils sont vécus.
3. **Considérer les réseaux de pairs comme une infrastructure civique.** EuroPeers est efficace car il ne s'agit pas seulement d'un format de campagne ; c'est une communauté avec des rôles, des routines et des apprentissages. La structure LTA — une coordination centrale combinée à une répartition des responsabilités — montre une manière de financer et de gouverner une infrastructure pair-à-pair sans nuire à la pertinence locale.
4. **Utiliser le pair-à-pair pour renforcer les objectifs d'inclusion.** L'inclusion ne s'obtient pas en ajoutant une phrase sur le « manque d'opportunités ». Cela nécessite une sensibilisation active, des modèles à suivre et des formats où les jeunes peuvent se reconnaître. La valeur d'EuroPeers réside dans la création de points d'entrée auxquels on peut s'identifier, surtout lorsque les contributions nationales soulignent que les opportunités ne me semblent toujours pas « faites » pour de nombreux jeunes.
5. **Garder le modèle léger — mais soutenu correctement.** Les réseaux de pairs prospèrent grâce à l'authenticité et à l'énergie bénévole. Mais la durabilité nécessite de petits soutiens pratiques : formation, rôles clairs, microfinancement pour les actions locales et reconnaissance. Lorsque ces éléments sont absents, l'engagement devient fragile et inégal, souvent concentré chez ceux qui disposent du plus de temps et de confiance.

Une réflexion finale

EuroPeers a commencé par un dilemme pratique — comment toucher les jeunes au-delà des cercles habituels — et a évolué en un mécanisme d'engagement européen. Son histoire rappelle que l'engagement des jeunes découle souvent de simples choix de conception : décentraliser, faire confiance aux jeunes pour diriger, et soutenir cette confiance par la formation et une structure claire.

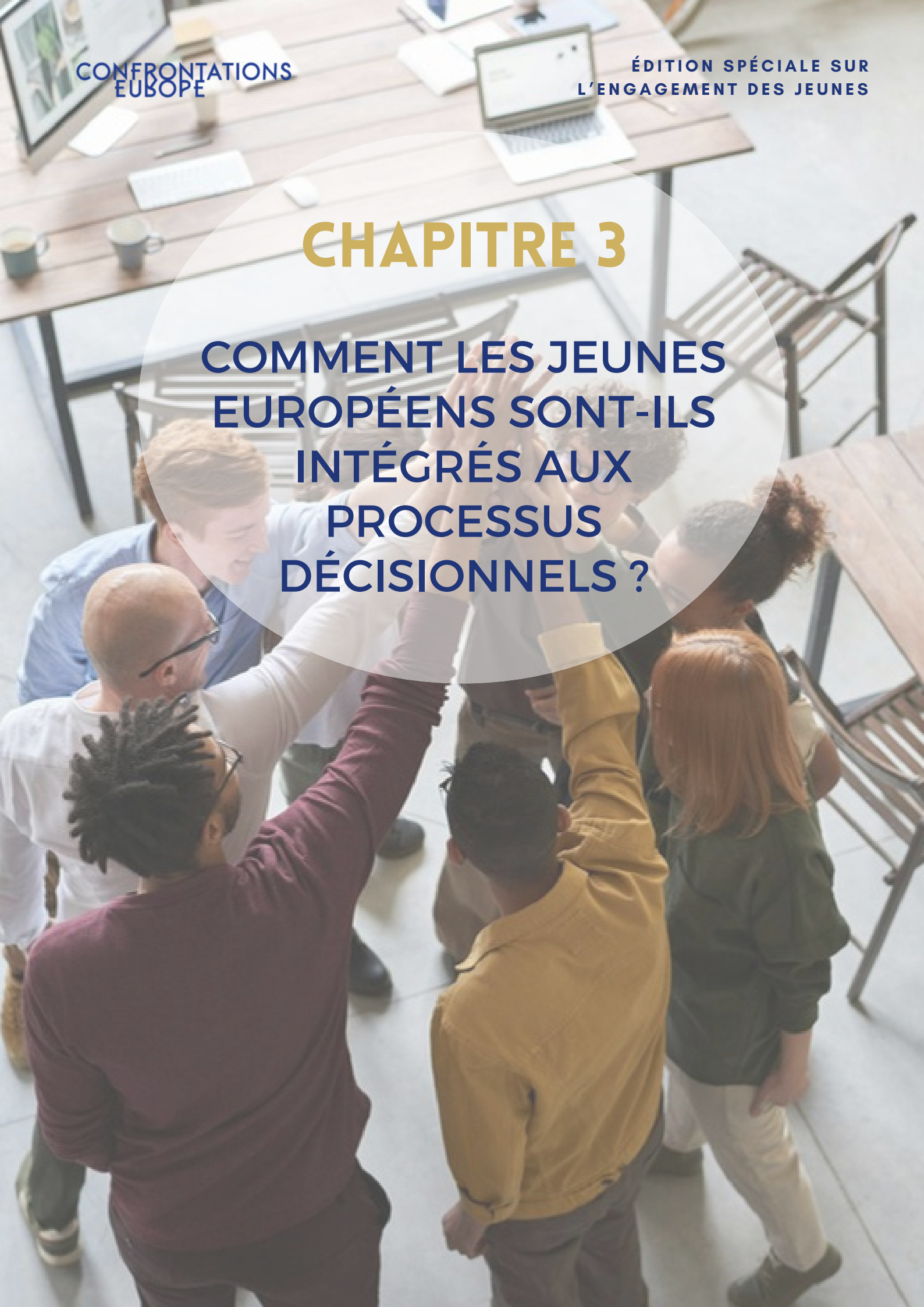
Dans un contexte où les jeunes demandent une implication avec du sens et une communication favorable aux jeunes — et où la confiance dépend d'informations compréhensibles et accessibles — le pair-à-pair n'est pas un ajout secondaire. C'est une réponse stratégique à un problème réel : la distance entre les institutions et la vie quotidienne des jeunes. EuroPeers réduit cette distance, histoire par histoire, et ce faisant, il transforme l'expérience européenne en engagement européen.

Notes de bas de page

[1] Charlotte Millot et al., *État d'esprit et engagement des jeunes en 2025 : Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse*, INJEP Notes & Rapports, no 2025/15 (Paris : INJEP, 2025).

CHAPITRE 3

COMMENT LES JEUNES
EUROPÉENS SONT-ILS
INTÉGRÉS AUX
PROCESSUS
DÉCISIONNELS ?





© Georg Wilke

Eva Zeglovits

Chercheuse et directrice de l'Institut de
recherche sociale empirique (IFES)

VOTER À 16 ANS : DEUX DÉCENNIES APRÈS L'ABAISSEMENT DE L'ÂGE DU VOTE EN AUTRICHE

1. La réforme électorale de 2007

En 2007, l'Autriche a mis en œuvre une réforme électorale comprenant la réduction de l'âge de vote pour toutes les élections. L'Autriche devint ainsi l'un des pionniers de l'UE pour le suffrage des jeunes. Entre-temps, quelques pays ont également abaissé l'âge de vote à 16 ans, dont Malte et l'Estonie. Dans d'autres pays, notamment le Danemark ou le Luxembourg, la question de la réduction de l'âge de vote a été discutée, mais n'a pas encore abouti. Alors, comment l'extension du droit de vote des jeunes s'est-il produit en Autriche ?

Fait intéressant, les sondages d'opinion de 2007 montraient que la majorité des électeurs ne soutenaient pas le droit de vote des jeunes, même parmi les 14-17 ans, il y avait autant de partisans que d'opposants à la réforme¹. Cela n'est pas une grande surprise. Si les femmes avaient dû attendre qu'une majorité d'hommes soutienne le suffrage féminin, elles pourraient encore ne pas être éligibles au vote. L'abaissement de l'âge de vote a été réalisé par un processus descendant. Certains acteurs politiques, dont le Parti social-démocrate, le Parti vert et certaines organisations de jeunesse, soutenaient un âge de vote général de 16 ans pour toutes les élections en Autriche. En fait, l'âge de vote a été abaissé à 16 ans étape par étape, en commençant par les niveaux municipal et provincial au début des années 2000. Après les élections fédérales de 2006, la coalition alors formée entre les sociaux-démocrates et le Parti populaire s'est mise d'accord sur une réforme électorale comprenant la réduction de l'âge de vote, mais aussi l'introduction du vote par correspondance (vote postal) et une modification de la durée de la législature. Les commentateurs politiques l'ont interprété comme un échange réciproque entre les deux partenaires de la coalition, les sociaux-démocrates soutenant l'abaissement de l'âge de vote, et le Parti populaire soutenant le vote par correspondance.

Ainsi, depuis la réforme électorale de 2007, les jeunes de 16 et 17 ans avec la nationalité autrichienne ont le droit de voter à toutes les élections (y compris les élections européennes), référendums et plébiscites. Près de vingt ans plus tard, le cas de l'Autriche pourrait offrir des éclairages sur ce qui se passe si les jeunes sont éligibles au vote. Pour comprendre le contexte, il faut savoir que la réforme électorale s'accompagnait de plusieurs mesures pour les jeunes de 16 et 17 ans nouvellement éligibles au vote : en particulier, l'éducation civique a été introduite comme matière en huitième année (élèves âgés de 13 à 14 ans). De plus, lors de la première élection fédérale (2008), une vaste campagne de sensibilisation a eu lieu, incluant des projets et des simulations d'élections dans les écoles. Des activités similaires avaient été mises en œuvre au niveau régional auparavant et ont été évaluées comme ayant un effet positif sur l'intérêt politique et la participation.

2. Résultats empiriques des résultats

De nombreuses recherches ont été menées en Autriche, notamment par l'équipe de l'Etude nationale autrichienne sur les élections (AUTNES), située à l'Université de Vienne. Les résultats apportent des réponses à de nombreuses questions et doutes qui avaient été soulevés lorsque l'âge de vote a été abaissé. Plus particulièrement, les opposants à l'abaissement de l'âge de vote craignaient que les jeunes n'utilisent pas leur droit de vote et s'abstiennent de l'élection. De plus, il a été remis en question que les jeunes soient suffisamment matures, suffisamment informés pour faire le bon choix de manière responsable (quel que soit le bon choix) – un sujet qui est rarement abordé pour les électeurs plus âgés. Au final, on pourrait dire que la plupart des résultats empiriques soutiennent les arguments en faveur du suffrage des jeunes et réduisent les doutes soulevés.

- La participation était plus élevée chez les jeunes de 16 et 17 ans que chez les primo-votants plus âgés (18 à 20 ans)^{2,3}.
- L'intérêt politique des jeunes de 16 et 17 ans a augmenté après avoir obtenu leur droit de vote. De plus, l'impact des parents a été réduit tandis que celui des écoles a augmenté⁴.
- La satisfaction envers la démocratie était particulièrement élevée chez les jeunes de 16 et 17 ans en 2017. De plus, l'écart d'âge dans l'efficacité politique interne – c'est-à-dire le sentiment de pouvoir participer à la politique – entre les 16 et 17 ans et les électeurs plus âgés a disparu entre 2013 et 2017⁵.
- La qualité du vote – c'est-à-dire la correspondance entre la position d'un électeur et celle du parti pour lequel il a voté – n'était pas moins bonne pour les jeunes de 16 et 17 ans que pour les électeurs plus âgés^{6,7}.
- Les mesures d'accompagnement ont été efficaces : les jeunes sensibilisés par les écoles avaient un intérêt politique plus élevé et les jeunes plus intéressés par la politique avaient une participation plus élevée⁸. Cependant, les élèves dans les écoles sont plus souvent

touchés par ces mesures que les jeunes en formation professionnelle⁹. Les écoles ont des effets directs et indirects : comme les écoles sont des lieux d'apprentissage, elles contribuent au savoir. Mais les écoles sont aussi un lieu de socialisation, d'habitudes établies, de discussions entre pairs et de démocratie. Les résultats pour l'Autriche montrent que les connaissances (auto-évaluées) ont augmenté la participation¹⁰.

L'expérience autrichienne indiquait que le suffrage des jeunes peut accroître la participation et renforcer les valeurs démocratiques. C'est vrai lorsque les jeunes sont pris en charge par une éducation civique (en milieu scolaire).

3. Nouveaux défis

La plupart des recherches sur le suffrage des jeunes en Autriche ont été menées dans la première décennie suivant son introduction. Cependant, les circonstances ont quelque peu changé, il faut donc replacer les résultats dans leur contexte. L'Autriche fait face à au moins deux défis : l'un est la proportion de jeunes éligibles aux droits de vote, et le second est l'existence et la répartition des mesures d'accompagnement.

Les évolutions démographiques et un accès assez restreint à la citoyenneté autrichienne (soumis au droit du sang) ont conduit à une situation difficile ces dernières années en Autriche : une proportion croissante de jeunes n'est pas éligible au vote en Autriche. C'est particulièrement élevé à Vienne et dans d'autres grandes villes. Par exemple, 42 % des jeunes de 16 à 24 ans à Vienne n'ont pas la citoyenneté autrichienne et ne sont donc pas éligibles au vote¹¹. Cela pose plusieurs défis. Les recherches montrent que la participation est faible lorsque les électeurs éligibles sont entourés de nombreuses personnes qui ne sont pas autorisés à voter. Imaginez un scénario où la moitié de votre classe, de vos camarades d'un club sportif ou de vos collègues au travail ne sont pas éligibles pour voter. Soudainement, l'élection pourrait devenir un sujet moins intéressant à aborder. La forte proportion de jeunes exclus du droit de vote pourrait avoir des conséquences pour ceux qui sont éligibles à voter.

Deuxièmement, comme le vote à 16 ans est devenu tout à fait normal et qu'il n'y a plus l'excitation et de l'attention propres à la nouveauté, il faut se méfier de savoir si les mesures d'accompagnement, qui ont prouvé leur succès, seront toujours mises en œuvre, et si oui, si elles sont réparties équitablement. Même les données des premières années du droit de vote des jeunes en Autriche indiquent que les élèves fréquentant les écoles supérieures étaient touchés beaucoup plus fréquemment que les jeunes en formation professionnelle. Les rares jeunes qui ne suivent aucune formation (qu'il s'agisse d'écoles ou de formation professionnelle) resteront certainement à l'écart de telles mesures. Cela pourrait introduire un fossé de participation dès un très jeune âge.

Ainsi, le cas de l'Autriche montre que l'introduction du droit de vote des jeunes a été un succès – du moins dans la première décennie – mais fait face à de nouveaux défis, qui n'ont pas encore été correctement relevés.

Notes de bas de page

[1] Wählen ab 16: Jugend skeptisch », *Die Presse*, <https://www.diepresse.com/302721/waehlen-ab-16-jugend-skeptisch>.

[2] Eva Zeglovits et Julian Aichholzer, « Are People More Inclined to Vote at 16 than at 18? Evidence for the First-Time Voting Boost Among 16- to 25-Year-Olds in Austria », *Journal of Elections, Public Opinion and Parties* 24, no 3 (2014) : 351-361, <https://doi.org/10.1080/17457289.2013.872652>.

[3] Julian Aichholzer et Sylvia Kritzing, « Voting at 16 in Practice: A Review of the Austrian Case », dans *Lowering the Voting Age to 16: Learning from Real Experiences Worldwide*, dir. Jan Eichhorn et Johannes Bergh (Cham : Palgrave Macmillan, 2019), 81-101, https://doi.org/10.1007/978-3-030-32541-1_5.

[4] Eva Zeglovits et Martina Zandonella, « Political Interest of Adolescents Before and After Lowering the Voting Age: The Case of Austria », *Journal of Youth Studies* 16, no 8 (2013) : 1084-1104, <https://doi.org/10.1080/13676261.2013.793785>.

[5] Aicholzer & Kritzing (2019).

[6] Markus Wagner, David Johann et Sylvia Kritzing, « Voting at 16: Turnout and the Quality of Vote Choice », *Electoral Studies* 31, no 2 (2012) : 372-383, <https://doi.org/10.1016/j.electstud.2012.01.007>.

[7] Aicholzer & Kritzing (2019).

[8] Sylvia Kritzing, Eva Zeglovits et Philipp Oberluggauer, *Wählen mit 16 bei der Nationalratswahl 2013* (Vienne : Österreichisches Jugendinstitut, 2013).

[9] Steve Schwarzer et Eva Zeglovits, « The Role of Schools in Preparing 16- and 17-Year-Old Austrian First-Time Voters for the Election », dans *Growing into Politics: Contexts and Timing of Political Socialisation*, dir. Simone Abendschön (Colchester: ECPR Press, 2013), 73-89.

[10] Sylvia Kritzing, Eva Zeglovits et Patricia Oberluggauer, *Wählen mit 16 bei der Nationalratswahl 2013* (Vienne : Université de Vienne, Institut für Staatswissenschaft, 2013), 39 p., https://impact-sowi.univie.ac.at/fileadmin/user_upload/p_societal_impact/2018_Phase_2/Stawi/Wahlstudie_Waehlen_mit_16.pdf

[11] *Nicht wahlberechtigte junge Wiener*innen*, Ville de Vienne – Partizipation junger Wiener*innen, <https://www.wien.gv.at/spezial/migration-integration-jugendliche/partizipation-junger-wienerinnen/nicht-wahlberechtigte-junge-wienerinnen/>

**Magdalena Starostin**

Cheffe de l'Unité Jeunesse du Parlement européen

L'OFFRE JEUNESSE DU PARLEMENT EUROPÉEN

Voir le Parlement européen à Strasbourg lors de la dernière édition de l'EYE (*European Youth Event*), rempli de milliers de jeunes désireux d'apprendre, de s'exprimer et de rendre la démocratie européenne plus participative et représentative donne un sens à ce que nous faisons chaque jour. Mais quelle est exactement notre mission, et comment faire en sorte que les jeunes se sentent eux aussi partie prenante du projet européen ?

Le Parlement européen s'engage auprès des jeunes, des éducateurs et des organisations de jeunesse à travers un large éventail de programmes et d'opportunités éducatives. Pour qu'ils soient plus que de simples acteurs passifs, nous créons de réelles opportunités d'échange avec les décideurs dans des formats interactifs qui stimulent le débat et la participation active. Nous souhaitons créer une relation à long terme avec eux et construire une communauté de citoyens européens engagés prêts à soutenir la démocratie européenne en s'impliquant et, finalement, en votant aux élections européennes. Pourtant, peut-on construire des relations de confiance en un jour ou deux ? Les bonnes choses prennent leur temps et chaque petit geste compte. Dans cette optique, nous avons mis en place un ensemble complet d'initiatives, allant des événements et des prix aux programmes éducatifs. Nous visons à toucher des jeunes de tous niveaux de connaissances et de tous horizons, y compris ceux qui sont moins sûrs de ce que l'Europe apporte à chacun d'entre nous. Quelles que soient les mesures que nous prenons, nous avons toujours trois objectifs en tête :

- **Fournir des informations :** Tout le monde ne sait pas comment fonctionne le Parlement européen, ni ne connaît ses priorités et ses activités. Veiller à ce que les jeunes, les éducateurs ainsi que les organisations de la société civile travaillant avec la jeunesse comprennent ce qu'est le Parlement européen, ce qu'il défend, ce qu'il fait et ce qu'il offre, est essentiel. Nous rencontrons parfois de jeunes participants qui expriment leur intérêt à s'impliquer dans des activités pour les jeunes sans savoir par où chercher, ni simplement par où commencer. Aussi simple que cela puisse paraître, c'est la première étape.

- **Permettre aux jeunes d'être actifs** : Nous voulons les encourager à participer à des événements et à participer à des activités de réseautage. Mais pour y parvenir, nous devons nous rappeler que tout le monde n'a pas les mêmes opportunités, et que nous devons les rendre accessibles à tous. L'inclusivité est toujours au cœur de ce que nous faisons. Nous lançons régulièrement des appels à projets et des subventions pour soutenir les jeunes citoyens disposant de ressources ou d'avantages moindres. Cela garantit également que nous sommes aussi accessibles que possible pour tous et que nous apportons une véritable diversité, en termes de genre, de géographie, de statut socio-économique, de capacités, etc.
- **Offrir de réelles opportunités de participation** : Apprendre, agir, exprimer des idées, faciliter le dialogue entre les jeunes mais aussi avec le Parlement européen. La conversation fonctionne dans les deux sens ! C'est pourquoi nous encourageons les associations de jeunes à collaborer avec nous pour concevoir notre programme d'événements et d'activités, ce qui aboutit à une offre mieux adaptée aux intérêts des jeunes et aux besoins réels.

Participation politique

L'un des plus grands mythes est que les jeunes sont apathiques et peu intéressés par la participation politique. Les résultats de l'enquête jeunesse du Parlement européen 2024 menée auprès d'environ 26 000 jeunes âgés de 16 à 30 ans, issus des 27 États membres dressent une réalité différente.

Les données montrent que le vote aux élections locales, nationales ou européennes est la forme la plus courante de participation politique et civique parmi les jeunes de l'UE, avec 39 % des répondants. La création et la signature de pétitions constituent la deuxième forme de participation la plus populaire pour 26 % des répondants. En plus de cela, environ un sur cinq a déclaré avoir fait du bénévolat pour une association caritative ou une organisation de campagne (20 %), avoir publié des opinions en ligne ou sur les réseaux sociaux concernant des questions politiques ou sociales (19 %) ou avoir boycotté ou acheté certains produits pour des raisons politiques, éthiques ou environnementales (19 %).

Cela montre qu'il y a une volonté de participer, mais les temps ont changé et la politique doit s'adapter. Lorsque nous demandons aux jeunes Européens ce qui les empêche de s'impliquer davantage en politique, nous trouvons des obstacles.

Environ 30 % des répondants qui n'ont jamais contacté un politicien ont expliqué que cela n'aurait pas d'impact sur eux, tandis que 23 % estiment que les décideurs n'écoutent pas des gens comme eux. Un manque d'intérêt pour le processus politique est vérifié pour 18 % des

répondants, tandis que 12 % ont partagé qu'ils ne comprennent tout simplement pas suffisamment ce qui se passe pour s'impliquer. Pour certains, le langage utilisé dans le discours politique est aussi trop complexe à comprendre.

Si l'on prend l'exemple concret des dernières élections européennes de juin 2024, on voit que parmi les raisons de ne pas avoir voté, on retrouve le sentiment de manque d'informations pour prendre une décision (16 %), suivi de l'absence de candidat ou de parti politique qui corresponde à leurs opinions (15 %) et d'une méfiance ou d'un mécontentement général envers les politiciens et la politique (15 %).

Comment encourager les jeunes à participer

L'enquête montre également que 37 % estiment que l'augmentation des opportunités pour les jeunes de leur pays d'étudier, de faire du bénévolat, de travailler et de voyager à l'étranger est un avantage directement lié au fait d'être membre de l'UE. Que propose le Parlement à tous ceux qui cherchent des opportunités, et à tous ceux qui ignorent encore ce qui est disponible ?

Voyons quelques exemples d'opportunités de participation des jeunes proposées par le Parlement européen :

- **L'EYE (European Youth Event – Rencontre des jeunes européens)**

Si vous cherchez un événement inspirant où vous pourrez rencontrer des milliers de jeunes venus de toute l'Union européenne et d'ailleurs, au cœur même de la démocratie européenne, l'EYE est fait pour vous. Organisé tous les deux ans à Strasbourg, il offre une opportunité unique aux jeunes de 16 à 30 ans d'inspirer et de s'inspirer, de débattre directement avec les députés européens et d'autres décideurs européens, et d'échanger des points de vue avec des experts, des militants, des journalistes et des créateurs de contenu.

La sixième édition a eu lieu en juin 2025 et a accueilli 9 000 jeunes issus de 133 nationalités différentes. Plus de 450 activités liées au programme ont eu lieu à l'intérieur des locaux du Parlement européen et à l'extérieur du Village EYE, coordonné par le Forum européen de la jeunesse et qui constituait un espace extérieur pour ateliers, débats, stands, créativité et activisme. Parmi ces activités, 163 ont été sélectionnées lors d'un appel à participation et ont été organisées par des groupes de jeunes, des organisations de jeunesse et de la société civile, ainsi que de jeunes participants à l'événement. La variété de débats, de performances, d'ateliers, de stands et de sessions exclusives avec des membres du Parlement s'est avérée être un outil efficace pour rapprocher l'Europe des jeunes.

Après l'EYE, et pour garantir que les opinions des jeunes soient reflétées dans l'élaboration des politiques européennes, nous travaillons à la possibilité d'introduire les perspectives, besoins et droits des jeunes dans les commissions parlementaires, d'inviter un certain nombre de jeunes à assister aux réunions des commissions parlementaires et à donner leur avis sur les dossiers législatifs. Ce nouveau concept est en cours d'application dans d'autres institutions et aiderait à garantir que les voix des jeunes soient efficacement intégrées au travail du Parlement.

- **Le Prix Charlemagne de la jeunesse européenne**

Le Parlement européen, en coopération avec la Fondation du prix international Charlemagne d'Aix-la-Chapelle, décerne chaque année le Prix Charlemagne de la jeunesse européenne (ECYP) à des projets menés par la jeunesse qui favorisent la démocratie, favorisent la citoyenneté active et rassemblent les communautés. Avec ce prix, nous célébrons le travail puissant que les jeunes de 16 à 30 ans accomplissent chaque jour pour façonner une identité européenne commune et avoir un impact durable sur l'avenir de l'Europe.

Pour participer au Prix Charlemagne de la jeunesse européenne, vous devrez :

- Avoir un projet européen auquel vous souhaitez postuler ;
- Avoir entre 16 et 30 ans ;
- Être résident de l'un des États membres de l'UE – vous pouvez soumettre un projet en tant que candidat individuel ou au nom d'une organisation ou d'un groupe de jeunes.

Tous les projets soumis seront d'abord évalués par un jury national de votre État membre, qui sélectionnera un seul lauréat national. Parmi ces 27 lauréats nationaux, les trois meilleurs lauréats européens seront sélectionnés par le jury européen et recevront jusqu'à 7 500 € de prix pour leurs projets.

Si vous avez un projet ou connaissez quelqu'un qui en a un, pourquoi ne pas postuler à la prochaine édition du Prix Charlemagne ? Les candidatures sont ouvertes pendant environ un mois au début de chaque année (du 7 janvier au 2 février 2026). N'hésitez pas, peu importe la taille de votre projet. Faites confiance à votre travail et surtout à l'impact qu'il a sur les autres. Si vous avez besoin d'inspiration sur les précédents lauréats, vous pouvez les trouver sur le [site du Prix Charlemagne de la jeunesse européenne](#).

- **Euroscola**

Le programme [Euroscola](#) offre aux jeunes Européens la possibilité de découvrir le rôle d'un député européen pour une journée au cœur de la démocratie européenne. Cette initiative

réunit des étudiants d'au moins 14 ans issus des 27 États membres de l'UE, des pays candidats et d'anciens États membres à Strasbourg pour débattre, prendre parti, négocier, amender, voter et enfin adopter des résolutions sur de véritables enjeux européens. Les élèves, toujours accompagnés d'un enseignant ou d'un encadrant, ont l'occasion de se familiariser avec le fonctionnement des institutions européennes, de discuter de démocratie, de droits fondamentaux, de valeurs européennes et d'exprimer leurs opinions personnelles sur les décisions prises au niveau de l'Union européenne.

Imaginez des participants réunis dans l'hémicycle du Parlement à Strasbourg pour découvrir de première main le rôle d'un député et le fonctionnement de la politique européenne, et vous aurez une image parfaite de ce à quoi ressemble une session Euroscola.

- **Le programme des écoles ambassadrices du Parlement européen**

Le programme des écoles ambassadrices du Parlement européen vise à sensibiliser les élèves de 14 ans et plus à la démocratie parlementaire européenne, au rôle du Parlement européen et aux valeurs européennes, directement depuis leur classe.

Les enseignants et les élèves sont nommés ambassadeurs seniors et ambassadeurs juniors par les écoles sélectionnées pour participer au programme. Les enseignants et les éducateurs organisent des cours sur la démocratie parlementaire européenne en utilisant des supports éducatifs interactifs du Parlement européen comprenant des informations générales sur l'UE, des formations sur les compétences et la participation démocratiques, des jeux de rôle en classe et des quiz. Les enseignants et les élèves peuvent mettre en place des activités telles que la création d'un Point d'information sur l'UE (ou un stand d'information sur les opportunités européennes), l'organisation d'événements pour la Journée de l'Europe ou la création de contenus sur les réseaux sociaux. Ils assurent la liaison avec les députés européens, d'autres ambassadeurs et partenaires, et s'engagent auprès de leurs communautés.

À la fin de l'année scolaire, les activités menées par les écoles sont évaluées et, si tout est réussi, l'école est certifiée École Ambadrice. Les enseignants et les élèves peuvent également avoir la possibilité de participer aux sessions Euroscola à Strasbourg ou à d'autres événements organisés par le Parlement européen dans les États membres et à Bruxelles ou Strasbourg.

Tout commence par vous, par la jeunesse

On dit souvent que les jeunes sont l'avenir, mais ils sont aussi le présent. Et l'engagement des jeunes commence à chaque petite étape, de la découverte du rôle du Parlement européen, à

la signature d'une pétition en ligne, en passant par le vote lors des prochaines élections. Êtes-vous prêt à essayer ?

Tous les programmes jeunesse du Parlement européen listés dans cet article, et bien d'autres encore, sont disponibles en 24 langues sur le [Youth Hub](#), un portail où vous pouvez trouver des informations sur les événements, les supports et les prix. Vous pouvez également suivre les [réseaux sociaux du Parlement](#) pour mieux connaître notre travail.

Supports pédagogiques

Lors de nombreux événements et réunions avec des enseignants et éducateurs, nous avons compris que les écoles, lycées et universités doivent disposer de supports informatifs, complets et facilement accessibles sur les questions européennes. Pour cette raison, le Parlement européen met à jour ses ressources éducatives pour permettre aux enseignants et éducateurs d'enseigner les affaires européennes de manière attractive. Ils seront bientôt disponibles sur le Youth Hub sous forme de boîte à outils avec différents éléments pouvant être sélectionnés et personnalisés en fonction des besoins spécifiques des éducateurs et des apprenants. Vous devriez rester à l'écoute pour le lancement. Nous partagerons bientôt plus d'informations pour que cela atteigne l'ensemble du territoire.

Nous vous invitons à consulter notre offre, à nous contacter à youth@europarl.europa.eu et à rester en lien avec nous !



© ANACEJ

Marie-Pierre Pernet**Délégue générale de l'Association Nationale
Citoyenneté Enfance Jeunesse (ANACEJ)**

LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES : UN IMPÉRATIF DÉMOCRATIQUE ET UN LEVIER D'ÉMANCIPATION

La participation des enfants et des jeunes à la vie démocratique ne devrait pas être une option, mais une nécessité. Reconnue par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) comme un droit fondamental, elle est aussi un levier essentiel pour renforcer la cohésion sociale, améliorer les politiques publiques, et permettre aux jeunes générations d'exercer leur citoyenneté dès le plus jeune âge. Pourtant, malgré la multiplication des dispositifs participatifs – des conseils municipaux de jeunes au dialogue structuré européen –, les jeunes peinent encore à être pleinement reconnus comme des acteurs légitimes de la société.

Un droit fondamental, une promesse inaboutie

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ratifiée par la France en 1990, consacre dans son article 12 le droit des enfants à être écoutés et à participer aux décisions qui les concernent. Pourtant, ce droit reste trop souvent formel. Comme le soulignent les travaux de Valérie Becquet et Laurent Lardeux, les jeunes sont encore perçus comme des « citoyens en devenir » plutôt que comme des acteurs à part entière de la société. Leur parole est régulièrement minimisée, voire ignorée, sous prétexte d'un manque de maturité ou d'expérience. Cette situation est d'autant plus paradoxale que les jeunes s'engagent massivement, que ce soit dans les mobilisations pour le climat, les associations, les initiatives locales ou les instances participatives. Leur engagement n'est pas à questionner, mais leur reconnaissance comme partenaires légitimes de la décision publique reste un défi.

Participer, c'est apprendre à s'exprimer, à débattre, à négocier, à se sentir acteur de sa vie et de son environnement. Les dispositifs participatifs offrent aux jeunes un espace pour développer leur estime de soi, leur sens critique et leur capacité à influencer leur parcours. Ils permettent de réduire les inégalités sociales et renforcer les compétences psychosociales nécessaires pour une démocratie vivante et participative où les citoyens œuvrent pour l'intérêt général. Comme le rappelle le sociologue François Dubet, « la jeunesse est un miroir grossissant des tensions et des espoirs de la société ». Leur participation est donc un enjeu à la fois individuel et collectif. Les jeunes apportent des perspectives innovantes sur des enjeux majeurs : transition écologique, numérique, égalité, urbanisme, éducation.

Leur implication permet d'adapter les politiques publiques à leurs réalités et d'éviter les décisions « descendantes » ou adulte-centrées. Les exemples d'actions ne manquent pas. Les jeunes du Conseil municipal des jeunes (CMJ) de Mulhouse ont créé un podcast rassurant à destination des lycéens, abordant des thèmes tels que la pression scolaire, l'orientation et la gestion du stress à travers des témoignages de personnalités aux parcours variés ainsi que le partage de ressources utiles. Le Conseil départemental des jeunes de Haute-Garonne a été mandaté pour co-construire avec le pôle égalité Femmes-Hommes du Département un livret pédagogique sur les menstruations à destination des collégiennes et collégiens. Enfin, le Conseil des Adolescents de Créteil a conçu un guide pratique qui propose plusieurs idées d'actions et des conseils pour les mettre en place. Il a été diffusé dans les collèges et la ville en a fait la promotion auprès des habitants.

L'évolution des formes de participation : entre diversification et innovation

Au niveau local, les collectivités territoriales ont été pionnières dans la création d'espaces de participation pour les jeunes qui se sont enrichies ces dernières années :

- **Conseils de jeunes** : présents dans de nombreuses villes, départements, régions, ils permettent aux jeunes de travailler sur des projets concrets (aménagement d'espaces publics, organisation d'événements culturels, etc.). Selon une enquête menée en 2025 par l'Anacej en partenariat avec l'Association des maires de France (AMF), environ 40% des communes ont un conseil municipal d'enfants ou de jeunes.
- **Budgets participatifs jeunes** : des villes comme Paris ou Lille réservent une enveloppe budgétaire pour financer des projets proposés et votés dès 7 ans. Ces dispositifs ont permis la création de fresques murales, d'ateliers d'auto-réparation de vélos ou d'espaces de coworking pour jeunes entrepreneurs.

- **Assises et consultations** : plus ponctuellement, des collectivités consultent par le biais d'enquête et réunissent sous forme d'assises des jeunes pour recueillir leur point de vue afin d'élaborer un plan jeunesse par exemple.
- **Dispositifs de dialogue entre jeunes et élus** : dans certaines collectivités, les jeunes de conseils travaillent sur des thématiques d'action publique et leurs recommandations enrichissent les réflexions et décision des exécutifs (conseil miroir de Paris par exemple), ou ils participent aux commissions d'élus qui préparent des délibérations en lien avec la jeunesse (Région Bretagne par exemple).
- **Dispositifs d'ambassadeurs** : des collectivités permettent aux jeunes de s'engager de façon souple sur des enjeux de société (Jeunes influenceurs du climat de la Communauté urbaine de Dunkerque) ou favorisent l'engagement associatif (Team 13 des Bouches du Rhône).

Plusieurs institutions nationales intègrent désormais la parole des jeunes : Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge), CNPE (Conseil national de la protection de l'enfance), CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'Homme) et CNCPPH (Conseil national consultatif des personnes handicapées), démarches participatives comme au CESE (Conseil économique, social, et environnemental) et Défenseur des droits. L'Europe a également développé des outils pour impliquer les jeunes dans les décisions avec la mise en œuvre d'un Dialogue structuré européen. La stratégie européenne pour la jeunesse 2019-2027 intègre des recommandations issues de ces dialogues. Ce dialogue peut se décliner au niveau territorial. Enfin, la démocratie scolaire s'est également développée avec les conseils de vie collégiennes, lycéennes, les conseils académiques à la vie lycéennes et les éco-délégués.

Des démarches en perpétuelle innovation

Une fois les dispositifs créés, il est nécessaire de les rendre efficaces et inclusifs. Récemment, plusieurs innovations méthodologiques ont été introduites :

- Le tirage au sort : il permet de toucher des jeunes qui ne s'engageraient pas spontanément.
- Les partenariats avec les associations spécialisées : les missions locales, les structures jeunesse et les chercheurs sont associés à la conception et à l'évaluation des dispositifs.
- Les méthodes inspirées du *community-organizing*, du *design-thinking* et de l'urbanisme participatif : ces approches, qui privilégient la co-construction et l'expérimentation, sont utilisées pour enrichir les démarches.

- L'évaluation systématique : des chercheurs sont associés pour mesurer l'impact des dispositifs et les améliorer en continu. Par exemple la ville de Lyon anime un conseil scientifique pour suivre les travaux de son conseil municipal des adolescents.

Les défis persistants : reconnaissance, moyens et redevabilité

Malgré leur engagement croissant, les jeunes peinent à être reconnus comme des acteurs légitimes. Leur parole est souvent perçue comme « naïve » ou secondaire, comme le montrent les travaux de Valérie Becquet et Laurent Lardeux. Ce décalage entre l'engagement des jeunes et leur reconnaissance sociale est un frein majeur à leur participation pleine et entière. Le rapport de la Cour des comptes souligne que les dispositifs participatifs manquent souvent de moyens humains et financiers. Sans budget stable et sans personnels formés, ces dispositifs risquent de rester symboliques, sans impact réel sur les politiques publiques. La crédibilité des démarches participatives dépend de la capacité des adultes – élus, professionnels – à écouter les jeunes, à prendre leurs propositions au sérieux et à leur rendre des comptes. Or, trop souvent, les jeunes ont le sentiment que leurs idées ne sont pas suivies d'effets, ce qui peut décourager leur engagement sur le long terme. Élus, enseignants, animateurs... Tous les adultes en contact avec les jeunes doivent être formés à l'écoute active, à la co-construction et à la redevabilité. Cela passe par des modules de formation spécifiques, mais aussi par une prise de conscience collective de l'importance de la parole des jeunes.

Prendre les jeunes au sérieux, sans minimiser leurs idées, est une condition *sine qua non* pour une participation effective. Cela implique de bannir définitivement l'infantisme – cette attitude qui consiste à ne pas reconnaître aux plus jeunes leur capacité à penser et à agir par eux-mêmes. En effet pour Laelia Benoit, pédopsychiatre et sociologue, l'infantisme désigne une discrimination systémique envers les enfants et les adolescents, fondée sur la croyance que les mineurs appartiennent aux adultes et qu'ils peuvent, voire doivent, être contrôlés. Ce concept, traduit de l'anglais « *childism* », englobe l'ensemble des préjugés, stéréotypes et attitudes qui dévalorisent, infantilisent ou oppressent les enfants, simplement en raison de leur statut de mineur. Pourtant, comme le disait le pédagogue Janusz Korczak, « *Il ne faut pas demander à l'enfant ce qu'il veut être demain, mais lui demander ce qu'il pense aujourd'hui* ». Donner une place centrale aux jeunes dans les décisions qui les concernent, c'est se donner les moyens de construire une société plus juste, plus innovante et plus résiliente.

Cinq arguments (parmi beaucoup d'autres...) pour la participation des enfants et des jeunes

Une part importante de la population

> Les moins de 25 ans représentent 28 % de la population en France et certains territoires ont une population beaucoup plus jeune. Ainsi Mayotte est le département le plus jeune de France avec la moitié de sa population qui a moins de 17 ans et demi ; dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville, 40% des habitants ont moins de 24 ans... Pour les territoires plus âgés, retenir les jeunes ou attirer des familles avec enfants est parfois un enjeu de survie.

Des droits et des citoyens à part entière

> La Convention internationale des droits de l'enfant stipule pour les 0-18 ans des droits élémentaires (éducation, protection...) et d'autres tout aussi essentiels (expression, participation, liberté de pensée, d'expression, d'association...). Respecter ces droits est une obligation, les défendre est aussi une façon de lutter contre toutes les formes de discriminations dont l'infantisme.

Prévenir coûte moins cher que réparer

> Sans cynisme, on peut rappeler que les politiques de prévention sont beaucoup moins coûteuses à terme que celles de réparation dans de nombreux domaines. Ainsi, James Heckman, spécialiste de l'économie du développement humain, a remporté le Prix Nobel en 2000 en démontrant les gains économiques engendrés par un investissement massif en petite enfance.

Entretenir la vitalité et la cohésion des territoires

> Considérer les jeunes et leur faire une place, c'est aussi lutter contre l'abstention électorale, assurer le renouvellement des citoyens qui se consacrent à l'intérêt général (élus locaux, militants associatifs...). C'est éviter les conflits de générations et faire que, au contraire, elles s'enrichissent mutuellement.

CONFRONTATIONS EUROPE



Confrontations - Bruxelles

Avenue des Arts 46
1000 Bruxelles

Confrontations - Paris

Avenue de Villiers 29
75017 Paris



@confrontations



@ConfrontationsEurope



www.confrontations.org



communication@confrontations.org

Confronter les idées, construire l'Europe